



Alger	: 27°	17°
Oran	: 26°	19°
Annaba	: 28°	18°
Béjaïa	: 26°	18°
Tamanrasset:	29°	19°

PRÉSIDENTE DE LA
RÉPUBLIQUE

**Tebboune reçoit le
Secrétaire Général
de l'UGTA**

P. 24

DIPLOMATIE

**M. Attaf reçoit le
DG de l'Organisation
pour l'interdiction
des armes chimiques**

P. 24

CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES ARMES
CHIMIQUES DE LA RÉGION AFRIQUE
**Le Général d'Armée
Chanegriha préside l'ouverture
de la Journée VIP de l'exercice
Chemex-Afrique**

P. 24

SONATRACH

Installation de M. Rachid Hachichi dans ses fonctions de nouveau PDG

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a procédé, lundi à Alger, à l'installation de M. Rachid Hachichi dans ses nouvelles fonctions

de PDG du groupe Sonatrach, en remplacement de M. Toufik Hakkar. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait, plus

tôt dans la journée de lundi, mis fin aux fonctions de M. Hakkar et nommé M. Hachichi au poste de PDG du Groupe pétrolier national.

Pp 2-6-24



TOURISME

**Indicateurs "encourageants
et forts" sur "une nette
évolution" dans le secteur
du tourisme (ministre)**

P. 3

FORMATION PROFESSIONNELLE

**Plus de 340.000
inscrits pour rejoindre
les établissements de
formation (ministre)**

P. 4

DÉCHETS MARINS

**Des étudiants algériens
développent un système
de détection à l'aide de
l'intelligence artificielle**

P. 10

SANTÉ

RÉTENTION
D'EAU

**Que faire pour
dégonfler
rapidement ?**

Pp 12-13

F O O T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS

**Le président de la FAF
en visite d'inspection
au stade du 5-Juillet
en prévision des
derbies algérois**

P. 21



SOUTIEN AUX PROJETS
CINÉMATOGRAPHIQUES

**Le ministère
de la Culture
et des Arts
ouvre les
candidatures**

P. 8

JJEL

**Apparition
rare d'un
phoque
moine de
Méditerranée
(association)**

P. 8

SOUTIEN AUX PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES

Le ministère de la Culture et des Arts ouvre les candidatures



Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé lundi l'ouverture des candidatures pour bénéficier du soutien de l'Etat aux projets cinématographiques, indique un communiqué du ministère.

Dans le cadre du soutien financier public au cinéma au titre de l'année 2024, le ministère a annoncé l'ouverture des candidatures pour bénéficier de l'aide au financement de la production de films cinématographiques, de la coproduction, et de l'écriture et réécriture de scénarios de films, précise la même source. Le soutien financier est accordé aux longs métrages, courts métrages et documentaires, à condition que le réalisateur ait préalablement produit au moins deux films. Le ministère a également publié sur son site web les conditions et modalités d'accès à ces aides.

ENERGIE ET MINES

Arkab reçoit un député de la wilaya de Skikda

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, lundi à Alger, le membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la circonscription électorale de la wilaya de Skikda, Nabil Guend pour prendre connaissance des préoccupations des citoyens de cette wilaya liées au secteur, indique un communiqué du ministère.



Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, s'inscrit dans le cadre de l'écoute et de la prise en charge de certaines questions et préoccupations soulevées par le député concernant le raccordement énergétique (électricité et gaz) et la généralisation de l'utilisation des citernes de gaz de propane dans la wilaya", précise la même source.

TLEMEN

Deux personnes mortes par asphyxie au monoxyde de carbone

Deux personnes sont mortes à Tlemcen par asphyxie au monoxyde de carbone, a indiqué, mardi, un communiqué de la cellule de communication de la Direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit, lundi soir à Haï Sidi Said, au centre ville de Tlemcen, où deux personnes ont trouvé la mort par asphyxie au monoxyde de carbone émanant du chauffe-eau situé à l'intérieur de leur habitation.

Il s'agit d'une femme âgée d'une trentaine d'années et d'un enfant de 10 ans, a précisé le même communiqué.

Les dépouilles des deux victimes ont été déposées à la morgue du CHU de Tlemcen par les agents de la Protection civile, a-t-on ajouté.

TIARET

Saisie de psychotropes et arrestation d'un individu (Douanes)

Les services des Douanes algériennes de Tiaret ont saisi 2,520 comprimés de psychotropes et arrêté un individu, a-t-on appris, lundi, auprès de l'Inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya.

L'opération menée par les éléments de l'Inspection de Sougueur, lors d'un barrage au niveau de la route nationale RN 40, à proximité de la ville de Mahdia,



a permis d'intercepter un véhicule, à l'intérieur duquel ils ont découvert la quantité précitée de comprimés psychotropes, soigneusement dissimulés.

Les comprimés de psychotropes et le véhicule ayant servi au transport ont été saisis, avec l'arrestation du conducteur, qui est soumis à l'enquête par les instances sécuritaires compétentes, avant sa présentation devant la justice.

GUELMA

Saisie d'orge destiné à la spéculation



La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Boumahra Ahmed, dans la wilaya de Guelma, a saisi 40 quintaux d'orge destinés à la spéculation, a appris lundi l'APS auprès de la cellule de communication et d'information du Groupement territorial de ce corps constitué.

La quantité de céréales saisie a été trouvée chargée dans un camion dont le conducteur ne détenait pas les documents réglementaires autorisant le transport de cette marchandise, a précisé la même source, ajoutant que le camion a été intercepté par les éléments de cette brigade qui effectuaient un point de contrôle sur la route nationale RN 80 reliant Guelma à Souk-Ahras.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

31 morts et 1440 blessés en une semaine

Trente-et-une (31) personnes sont décédées et 1440 autres ont été blessées dans 1209 accidents de la circulation survenus durant la période du 24 au 30 septembre dernier à travers plusieurs wilayas du pays, indique, mardi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Blida avec 3 personnes décédées et 59 autres blessées suite à 60 accidents de la circulation, précise la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile ont effectué 2254 interventions pour procéder à l'extinction de 1645 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (148 incendies), Skikda (117) et Annaba

16 blessés à Oued Chaâba (Batna)

Seize (16) personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu lundi après-midi dans la localité "Lembiridi" à la commune d'Oued Chaâba dans la wilaya de Batna, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la direction locale de la protection civile.

L'accident a eu lieu suite à la déviation et le renversement d'un mini bus de transport de voyageurs sur la route nationale RN 3 à proximité de la station services Benflis, indique le communiqué.

Les services de la protection civile ont mobilisé 5 ambulances, 2 camions d'extinction relevant de l'unité du secteur Hamla et l'unité principale pour assurer sur place, les premiers secours aux blessés âgés entre 25 et 63 ans avant d'être transférés en urgence vers le service des urgences médicales du centre hospitalo-universitaire CHU de Batna, selon la même source.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident, ajoute le communiqué.

BECHAR

Caravane scientifique des Affaires religieuses



Une caravane scientifique est organisée par le secteur des Affaires religieuses et des wakfs à travers différentes mosquées de la wilaya de Béchar à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, a-t-on appris lundi des responsables du secteur.

Placée sous le signe du verset coranique "Vous avez eu un bel exemple dans le Messager d'Allah" (Sourate El Ahzab), cette caravane est animée par une vingtaine de Chouyoukh, oulémas et cadres du secteur, a précisé à l'APS le sous-directeur de l'information au ministère de tutelle, Mohamed Zeghdani.

Une quarantaine de dourous et autres conférences traitant des recommandations et orientations du prophète Mohamed (QSSSL), sur l'éducation des jeunes et des fidèles dans le domaine de l'intégrité et de la morale vertueuse, sont prévues au titre de cette caravane, a-t-il expliqué.

RELIZANE

Saisie de tabac contrefait



La cellule de communication et des relations publiques du groupement territorial compétent a souligné que l'opération a été menée au niveau de la route nationale RN 4, reliant les wilayas de Chlef et Relizane, durant laquelle les éléments de la Gendarmerie nationale de Merdja Sidi Abed ont intercepté, lors d'un point de contrôle, un camion provenant d'une wilaya de l'Est du pays chargé d'ogions.

Après la fouille, les gendarmes ont constaté que le chauffeur ne possédait pas les documents nécessaires l'autorisant à commercialiser la marchandise et ont procédé à la saisie du chargement.

Le chauffeur du véhicule a été arrêté et une procédure judiciaire a été engagée à son encontre pour détention illégale de produits manufacturés et apposition d'une marque non enregistrée sur des biens ou services et aucune demande d'enregistrement n'a été formulée auprès de l'autorité compétente, exercice d'une activité commerciale non stable et sans inscription au registre du commerce, en plus du défaut de facturation. La valeur financière des biens saisis a été estimée à plus de trois millions de dinars, a-t-on indiqué de même source.

MEXIQUE

Le bilan de l'effondrement du toit d'une église porté à 11 morts

Le bilan de l'effondrement du toit d'une église dimanche à Ciudad Madero, dans le nord-est du Mexique, s'est alourdi lundi à onze morts après le décès d'une personne gravement blessée Treize d'entre elles sont toujours hospitalisées, dont un mineur en "soins intensifs".

Les opérations de recherche, menées à l'aide de chiens sauveteurs, ont été suspendues lundi en fin de matinée. L'accident s'est produit dimanche vers 14H18 locale (20H18 GMT), vraisemblablement en raison d'une défaillance structurelle, ont précisé les autorités dans un communiqué. L'église paroissiale Santa Cruz en mur de briquettes et toit de tôle, construite il y a une quarantaine d'années, avait été rénovée en 2010.

MOUDJAHIDINE

Rebiga réaffirme l'attachement de son secteur à traiter tous les problèmes des moudjahidine et des ayants-droit

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a affirmé, lundi à Alger, l'attachement de son secteur à traiter tous les problèmes que rencontrent les moudjahidine et leurs ayants-droit, conformément aux mécanismes légaux en vigueur et en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, envers cette catégorie.

Lors d'une conférence de presse animée à l'issue d'une réunion d'évaluation qui a regroupé les directeurs de l'administration centrale et des établissements sous tutelle, M. Rebiga a indiqué que la résolution des problèmes que rencontre la catégorie des moudjahidine et des ayants-droit se fait "conformément aux mécanismes légaux en vigueur, et ce, en concrétisation des engagements du président de la République envers cette catégorie et en application du plan de travail du Gouvernement".

"Nous devons traiter toutes les questions relatives aux mécanismes de prise en charge sociale et sanitaire des moudjahidine et des ayants-droit, et mobiliser tous les moyens à cet effet, en vue de leur garantir une vie d'écarter", a ajouté le ministre, relevant que son secteur "a tenu récemment des réunions avec les représen-

tants de la famille révolutionnaire pour s'enquérir de leur préoccupations".

Les responsables du secteur aux niveaux local et central "sont aujourd'hui bien conscients que les défis de l'heure nécessitent d'œuvrer à résoudre tous les problèmes des moudjahidine et des ayants-droit, et d'aller de l'avant vers la concrétisation de la démarche de modernisation et de numérisation du secteur, notamment ce qui a trait à la révision de l'arsenal juridique qui a besoin d'une actualisation afin de répondre aux différentes aspirations de cette catégorie".

Répondant à une question sur les festivités du 69e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, le ministre a évoqué "les préparatifs en cours pour commémorer cette glorieuse halte de l'histoire de l'Algérie", annonçant "le lancement, le 1er novem-



bre, des festivités du septante-neufième anniversaire de la Révolution, d'où la nécessité de mettre en place un plan pour la prise en charge des différentes activités et cérémonies prévues comme ce fut le cas lors des festivités du

soixante-neufième de l'indépendance".

Concernant la terminologie historique, le ministre a souligné que "cette question est traitée, uniquement, d'un angle scientifique et académique", mettant en avant les efforts de son secteur

pour la consécration de ces nouveaux concepts en matière d'écriture de l'Histoire".

Les responsables du secteur "entameront prochainement le travail sur ce dossier, outre l'évaluation de l'enseignement de l'histoire nationale dans le cadre du système éducatif", a révélé M. Rebiga. Pour rappel, sept (7) ateliers de travail ont été organisés lors de cette réunion d'évaluation portant sur les différents volets de gestion et d'animation du secteur des Moudjahidine. Des conclusions et des propositions ont été formulées au terme de la réunion pour enrichir la feuille de route du secteur conformément à une vision prospective pour le parachèvement des engagements du Président de la République en matière de protection des moudjahidine et des ayants-droit ainsi que la sauvegarde de la mémoire nationale.

TOURISME

Indicateurs "encourageants et forts" sur "une nette évolution" dans le secteur du tourisme (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a affirmé, lundi à Alger, que des indicateurs "encourageants et forts" font état d'une "nette évolution" dans le secteur du tourisme qui fait face à plusieurs défis. Président l'ouverture de la Réunion nationale d'évaluation de la saison estivale de l'année 2023 en présence des cadres du secteur du tourisme et de l'artisanat, M. Didouche a indiqué, dans une allocution, que l'Algérie affiche une forte volonté d'opérer "une véritable relance" dans le secteur du tourisme qui est confronté à plusieurs défis.

Néanmoins, il y a en réalité "des indicateurs encourageants et forts qui font état d'une évolution remarquable dans cet important secteur qui exige une mise en œuvre stricte du plan d'action du ministère, puisé du programme d'action du gouvernement, où la persévérance et le travail sérieux et continu sont de mise", a-t-il estimé. Après avoir indiqué que l'Algérie a connu cette année, entre janvier et août 2023, "une affluence remarquable de touristes étrangers de différentes nationalités, le ministre a fait état de l'entrée d'environ 2,3 millions de touristes, dont 1,5 million de touristes étrangers, ajoutant que les wilayas du Sud ont enregistré, à elles seules, l'affluence de 26.000 touristes étrangers, dont 2.500 touristes ayant bénéficié de procédures d'octroi de visas sur place".

"Plus de 140 millions d'estivants ont afflué, cette saison, sur les 617 plages que compte le littoral algérien, dont 437 plages autorisées à la baignade, a précisé le ministre, outre l'entrée en service de "47 établissements hôteliers, à travers différentes wilayas du pays". Il a rappelé que l'exploitation optimale des potentialités touristiques requiert principalement des structures d'accueil et

d'hébergement adaptées au flux touristique et à sa qualité ainsi qu'aux besoins des touristes locaux et étrangers. Les structures touristiques comme les hôtels et les complexes se sont "multipliés" au cours des dernières années, ce qui nécessite le renforcement et la diversification du parc actuel par des structures hôtelières conformes aux normes internationales, tout en accordant "une importance extrême à la qualité des services touristiques", a indiqué le ministre. Lors de cette rencontre qui a réuni des cadres de l'administration centrale et des directeurs du tourisme et de l'artisanat à travers les wilayas du pays, des exposés seront présentés notamment sur le bilan du déroulement de la saison estivale dans les wilayas côtières, en sus d'un débat sur les différents aspects liés à la saison estivale et les perspectives et les préparatifs pour la prochaine saison. M. Didouche a mis en avant l'importance de cette rencontre d'évaluation organisée par le secteur en coordination avec l'ensemble des concernés des différentes wilayas du pays pour s'enquérir des réalisations enregistrées durant les saisons touristiques dans le pays notamment les saisons estivale et saharienne, deux principaux pôles pour relancer le tourisme interne. A cette occasion, le ministre a salué les résultats réalisés par la 22e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) qui a connu la participation de plus de 300 exposants dont 70 exposants représentant 30 pays, en sus de la grande affluence des visiteurs, ce qui confirme que "la destination touristique Algérie est désormais une réalité, sans oublier le domaine de l'artisanat qui accompagne le tourisme pour consacrer l'identité nationale et le patrimoine matériel et immatériel".

FINANCES

Exploitation du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat: le cahier des charges bientôt sur la table du SGG (Faid)

Le cahier des charges relatif à l'exploitation du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation des projets d'investissement sera bientôt soumis au Secrétariat général du Gouvernement (SGG), a indiqué lundi à Alger le ministre des Finances, Laaziz Faid.

M. Faid répondait aux préoccupations des membres du Conseil de la nation lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, président de cette instance, et consacrée à la présentation et au débat du projet de loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le ministre des Finances a fait état, dans ce cadre, de "la finalisation du cahier des charges qui sera bientôt soumis au Secrétariat général du Gouvernement pour débat lors de l'examen des textes d'application de cette loi". Ce cahier des charges, ajouta-t-il, "prévoit des clauses administratives générales et spécifiques tenant compte des orientations stratégiques en matière de développement socioéconomique".

Détaillant les démarches nécessaires pour bénéficier du foncier économique, le ministre a précisé que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) présentera toutes les informations relatives à la disponibilité du foncier à travers la plateforme numérique qu'elle gère, pour ensuite permettre à l'investisseur de s'inscrire et de for-

muler une demande d'obtention du foncier choisi. Les demandes d'octroi du foncier économique enregistrées sur la plateforme numérique seront traitées via le guichet unique qui englobe les différents secteurs concernés par l'investissement y compris les trois agences chargées de l'aménagement, compte tenu des orientations stratégiques dans le domaine du développement socioéconomique, a-t-il expliqué. L'AAPI émettra, en cas d'approbation, une décision provisoire et une fois le délai de recours expiré, la décision autorisant l'octroi de la concession au profit de l'investisseur devient définitive. Suite à ladite décision, les services des domaines de l'Etat territorialement compétents demanderont à l'AAPI d'établir un contrat de concession au profit de l'investisseur, selon les explications fournies par M. Faid.

S'agissant de la forme d'octroi du foncier, le ministre a précisé que cette concession de gré à gré est octroyée pour une durée de 33 ans, renouvelable et cessible après "la réalisation effective et mise en exploitation du projet".

Cette forme offre à l'investisseur, après réalisation du projet, le choix de rester concessionnaire ou de convertir la concession en cession dans la période qu'il juge propice, a-t-il poursuivi. Et d'ajouter que l'investisseur détient tous les investissements réalisés avec ses propres fonds et que la durée de l'acte de concession reste indéterminée et renouvelable.

Quant à certaines catégories de terres exclues du

champ d'application de cette loi, notamment les terres agricoles, le ministre a précisé que "le foncier agricole qui est considéré comme un défi stratégique à valoriser et à préserver, est soumis à un dispositif juridique spécifique et il est de ce fait, exclu du champ d'application de cette loi". Les biens communaux sont eux aussi exclus du champ d'application de cette loi relative aux domaines de l'Etat, a ajouté M. Faid, faisant observer que "le ministère de l'Intérieur a élaboré un avant-projet de loi relatif au code communal qui prévoit les modalités de gestion des biens communaux". Quant au rôle des walis dans l'opération d'octroi du foncier, le ministre a précisé que l'AAPI prend leur avis "à titre consultatif" sur le type d'investissements devant être réalisés, dans le cadre de la politique tracée par l'Etat, soulignant que "la décision du wali est non-contraignante pour l'Agence".

Dans ce contexte, M. Faid a affirmé que les walis sont chargés de l'assainissement et du suivi des projets d'investissements réalisés auparavant, ayant fait l'objet d'une décision de wilaya autorisant l'octroi de la concession ou consacrés par un acte de concession. Pour ce qui est de l'aménagement du foncier économique, il a indiqué que les trois agences spécialisées sont chargées de cette mission, selon l'affectation du foncier, et ce, avant son octroi aux investisseurs, relevant que "le foncier déjà aménagé qui a été récupéré sera attribué directement après l'adoption de la loi".

TRAVAUX PUBLICS Vers l'élaboration d'un plan national pour réhabiliter les routes dégradées dans les zones reculées et les nouvelles wilayas (ministre)

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a affirmé lundi à Tindouf qu'un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour la réhabilitation des routes dégradées dans les zones reculées et les nouvelles wilayas.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets relevant de son département ministériel dans la wilaya, M. Rekhroukh a indiqué qu'un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour réhabiliter les routes dégradées dans les zones éloignées et les nouvelles wilayas du sud, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a souligné, à cette occasion, la nécessité de respecter les délais de livraison des projets et la qualité de réalisation conformément aux normes en vigueur, notant que la maintenance routière doit être continue et permanente.

Inspectant le projet de la voie ferrée reliant Ghar Djebilet (Tindouf) à Bechar, M. Rekhroukh a affirmé que cette ligne stratégique, qui coïncide avec le vaste projet d'investissement pour l'exploitation de la mine de Ghar Djebilet, créerait une grande dynamique de développement qui profiterait à la région et contribuerait grandement à la promotion de l'économie nationale.

Afin d'accélérer la cadence des travaux, le projet de la voie ferrée Ghar Djebilet - Bechar a été divisé en quatre tronçons, le premier allant de Bechar vers le point kilométrique 200, un tronçon reliant ce point à la commune d'Oum El Assel, tandis qu'un troisième tronçon allant de la commune d'Oum El Assel vers la commune de Tindouf, et un dernier tronçon reliant la commune de Tindouf à Ghar Djebilet, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Lors de sa visite, le ministre a donné le coup d'envoi de la réalisation du tronçon reliant Tindouf à la commune d'Oum El Assel sur une distance de 175 km, dont le délai de réalisation a été fixé à 30 mois.

Ce tronçon permettra de tracer les contours de la ligne minière Tindouf-Béchar, qui s'étend sur une distance de 950 km. Il a également inspecté le projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, située à près de 179 km du chef-lieu de la wilaya, où il a écouté des explications exhaustives sur l'exploitation de cette mine, qui a démarré en juillet 2022.

Le ministre a entamé sa visite en inaugurant la voie de circulation de la sortie rapide et le hangar d'avions de l'aéroport Commandant Farradj à Tindouf.

Cette opération vise à augmenter la capacité d'accueil des avions et à faciliter leur mouvement au niveau du hangar.

M. Rekhroukh a aussi examiné le projet de réalisation des deux postes frontaliers entre l'Algérie et la Mauritanie, dont le taux d'avancement global des travaux s'élève à près de 98 %, soulignant la nécessité de respecter les délais de livraison fixés d'ici à la fin du mois d'octobre.

Au terme de sa visite, le ministre a écouté un exposé sur l'étude du projet de construction de la route reliant Tindouf à Zouerate en Mauritanie, avant de donner le coup d'envoi des travaux d'entretien de la route communale n 8 sur une distance de 5 km, de la borne kilométrique 51 à la borne kilométrique 56 vers le poste frontalier algéro-mauritanien, le Chahid Mustapha Benboulaïd.

CONSEIL DE LA NATION Séance de travail entre la Commission des affaires juridiques et une délégation de la Commission saoudienne des droits de l'Homme (communiqué)

Le président de la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, M. Mohamed Laid Ballaa a présidé, lundi, une séance de travail avec une délégation de la Commission saoudienne des droits de l'Homme, conduite par le vice-président de la Commission, Hisham Bin Abdulrahman Al-Sheikh, indique un communiqué du Conseil de la nation.

"Chargé par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le président de la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, M. Mohamed Laid Ballaa a présidé, lundi 2 octobre 2023 avec une délégation du Conseil, une séance de travail avec une délégation de la Commission saoudienne des droits de l'Homme, conduite par le vice-président de la Commission, Hisham Bin Abdulrahman Al-Sheikh qui effectue une visite en Algérie, du 30 septembre au 4 octobre, à l'invitation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH)", selon la même source.

La rencontre a été l'occasion de "passer en revue les relations de coopération bilatérale, de la renforcer en matière de droits de l'Homme et de libertés individuelles et d'évoquer les derniers développements sur les plans régional et international", ajoute la même source.

Les deux parties se sont, par là même, félicitées du "niveau des liens fraternels liant les dirigeants et peuples des deux pays frères", poursuit le communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Ballaa a passé en revue les textes et législations adoptés par le Parlement, relatifs à la consécration et au renforcement des libertés et droits de l'Homme en Algérie, notamment la Constitution du 1er Novembre 2020 à l'initiative du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La Constitution du 1er Novembre 2020 a, poursuit-il, "accordé un intérêt majeur aux droits et aux libertés fondamentales politiques, socioéconomiques et religieuses à travers une batterie de principes et de dispositions consacrant l'Etat de droit, l'alternance au pouvoir, la moralisa-



tion de la vie politique et le renforcement des droits et des libertés".

Cela a permis d'obtenir la qualité de membre au Conseil des droits de l'homme onusien pour la période 2023-2025, "couronnant ainsi son rôle dans l'accompagnement de plusieurs initiatives soutenant les principes et les valeurs des droits de l'homme dans le monde et son interaction positive avec les différents mécanismes onusiens des droits de l'homme, tout en respectant toutes les décisions et les conventions issues de l'ONU".

Le président de la commission a évoqué "l'utilisation politique de la question des droits de l'homme comme feuille de pression sur certains gouvernements" ainsi que "la politique de deux poids deux mesures de certains pays envers nos questions".

Pour sa part, le vice-président de l'ins-

tance des droits de l'Homme au Royaume de l'Arabie saoudite a salué "la profondeur des relations historiques, fraternelles et amicales liant l'Algérie à son pays et qui sont fondées sur "les valeurs et les principes communs entre les deux pays".

Il a mis en exergue "l'importance d'intensifier la coopération et la coordination à travers l'échange des expertises et les formations et de renforcer la perspective de la coopération fructueuse", relevant l'action, les missions et les objectifs de l'instance des droits de l'homme du Royaume de l'Arabie saoudite.

Il a énuméré, dans ce sens, les réalisations de l'instance depuis sa création en 2005 "en adéquation avec les réformes mises en place dans le cadre de la vision du Royaume d'ici 2030, suivant trois axes: une société vitale, prospère et un pays ambitieux".

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Une délégation de l'APN prend part aux réunions de la 4^e commission de l'AG de l'ONU

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prend part aux réunions de la Quatrième Commission des Nations unies, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation dont les travaux débiteront ce lundi au siège de l'ONU à New-York,

selon un communiqué de la Chambre basse du Parlement. La délégation est composée du président du groupe parlementaire d'amitié et de fraternité "Algérie-Sahara occidental", Miloud Tissouh et les députés, Mohamed Ouakli et Adjissa Youcef, précise le communiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE Plus de 340.000 inscrits pour rejoindre les établissements de formation (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a affirmé, lundi à Alger, que le secteur avait recensé plus de 340.000 nouveaux inscrits sur la plateforme électronique du secteur pour rejoindre les établissements de formation en prévision de la prochaine rentrée professionnelle.

Invité du Forum de la Radio algérienne, le ministre a précisé que le secteur a recensé plus de 340.000 nouveaux inscrits pour rejoindre les établissements de formation dans le cadre des préinscriptions via la plateforme "Mih-nati" relevant du secteur, en prévision de la rentrée professionnelle prévue le 8 octobre.

Le secteur veille au succès de la prochaine rentrée professionnelle et contribue à former une main d'oeuvre qualifiée au profit de l'économie nationale, a assuré M. Merabi.

Ainsi, tous les moyens nécessaires ont été mobilisés en prévision de la prochaine rentrée professionnelle tels que les moyens pédagogiques et les établissements de formation au nombre de 1.225,

en sus des spécialités disponibles dans les programmes pédagogiques de la formation professionnelle et les différents modes de formation dont la formation en présentiel, la formation par apprentissage et la formation à distance.

A la faveur des offres de formation, le secteur mise sur les filières professionnelles prioritaires dont l'industrie, la numérisation, le bâtiment et les travaux publics, les métiers d'électricité, d'agriculture, d'hôtellerie et de tourisme, l'artisanat, l'hydraulique et l'environnement, a indiqué le ministre qui a relevé que le secteur a conclu des conventions de partenariat avec les entreprises économiques dans les différentes wilayas du pays.

Concernant les nouvelles spécialités, M. Merabi a affirmé que "de nouvelles spécialités importantes pour l'économie nationale et pour accompagner les orientations de l'Etat", seront introduites avec la prochaine rentrée professionnelle, dont le dessalement de l'eau de mer.

Selon M. Merabi, une autre spécialité a été introduite dans le domaine du rail au sein des centres de formation profes-

sionnelles des wilayas de Béchar, de Sétif, de Djelfa et de Boumerdes, en ce en vue d'accompagner les projets nationaux dans le domaine du rail, à travers la formation d'une main d'oeuvre qualifiée, dans les métiers de la mécanique des trains. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que la prochaine rentrée scolaire connaîtra la poursuite du renforcement du dispositif de formation au profit des bénéficiaires de l'allocation chômage, en sus d'autres dispositifs dans les programmes de formation professionnelle, et à l'instar du dispositif de formation en milieu rural.

En ce qui concerne la formation des personnes aux besoins spécifiques, le ministre qui a rappelé le programme de formation destiné à cette catégorie, a indiqué que pour la rentrée prochaine, de nouvelles places pédagogiques seront assurées au profit de cette catégorie, et ce au niveau des centres régionaux spécialisés dans les wilayas de Laghouat, Alger, Skikda, Boumerdes et de Relizane, faisant état de l'ouverture de deux (02) autres centres dans le sud du pays.

UNIVERSITÉ DE BLIDA Conventions de partenariat dans l'électronique et le dessalement de l'eau de mer

L'université Saâd-Dahlab de Blida a signé, lundi, deux conventions de partenariat avec le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et l'Agence thématique de recherche en science et technologie (ATRST), en vue de l'échange d'expertises et de recherches dans les domaines de l'électronique et du dessalement de l'eau de mer.

La première convention, signée par le recteur de l'université, PR.Mohamed Bezzina, et le directeur du CDTA, Mohamed Traiche, engage ce dernier à impliquer les étudiants dans les recherches et projets importants confiés au Centre, dont notamment ceux relatifs à la production de puces magnétiques, actuellement utilisées dans les cartes d'identité et d'étudiants biométriques.

Le même accord, inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de coopération liant les deux parties depuis plusieurs années, vise, également, à "renforcer ce partenariat par la formation des étudiants et leur orientation de manière à contribuer à la relance de l'économie nationale", a indiqué M.Traiche. "Cette convention vise à assurer des emplois directs aux étudiants, tant au niveau du CDTA que de ses



annexes, et de celles prévues à l'ouverture à l'avenir, ou à encourager les étudiants à créer des startups dans le domaine de la sous-traitance, de manière à éviter à l'Algérie l'importation de certains produits d'occasion dans le domaine de l'électronique, grâce à leur production localement par des ca-

dres algériens", a souligné M. Bezzina.

La 2^e convention, signée par le recteur de l'université de Blida, et la directrice de l'ATRST, Soumia Kouadri Mostefaoui, engage l'université à charger une équipe d'enseignants et de chercheurs de la Faculté de technologie à déve-

lopper un matériau innovant. "Élément essentiel dans le processus de dessalement de l'eau de mer, ce matériel innovant va contribuer à la réduction progressive de son importation, jusqu'à sa production totale à 100% en Algérie", a souligné Mme. Kouadri Mostefaoui.

Cet accord prévoit, également, le renforcement de la coopération scientifique et l'échange d'expertise dans le domaine, entre les deux parties, vu que l'ATRST est chargée du suivi de la mise en œuvre des recherches thématiques, a ajouté le même responsable.

Selon le recteur de l'université de Blida, la signature de ces deux conventions a pour objectif de "mettre cet établissement au service de l'économie nationale, tout en accompagnant les efforts de l'Etat visant à consacrer la sécurité hydrique, notamment".

Un projet de recherche algéro-tunisien pour réduire la pollution de l'environnement

Des journées d'études ont été organisées, lundi, à l'université Saâd Dahlab de Blida, pour discuter des derniers développements relatifs au projet de recherche algéro-tunisien, lancé l'année dernière, pour la découverte de technologies modernes susceptibles de réduire la pollution de l'environnement, a-t-on appris des responsables en charge du projet.

Cette rencontre a vu la participation d'universitaires et chercheurs algériens et tunisiens impliqués dans ce projet de recherche visant à "découvrir des matériaux et des techniques modernes de nature à réduire la pollution générée par les pro-

duits pharmaceutiques, classés en tête de liste des pollueurs environnementaux", a indiqué Mme Bensassia Nabila, cheffe du projet, côté algérien.

Elle a assuré que les participants à ce projet, dont les recherches se poursuivront durant les deux prochaines années, ont "obtenu des résultats fort encourageants", soulignant que ces journées d'études de deux jours seront suivies par d'autres journées similaires prévues en Tunisie. "Durant cette rencontre, les participants au projet en question aborderont les derniers résultats de leurs recherches et études, visant à la découverte de tech-

niques susceptibles de réduire la pollution environnementale, parallèlement à l'échange d'informations sur ce sujet d'importance", a fait savoir Mme.Bensassia.

Par ailleurs, la doyenne de la Faculté de technologie de l'université Saâd Dahlab, partie prenante dans ce projet de recherche, Khalida Boutemak, a fait part de la création d'un doctorat en génie de l'environnement, "dans le but d'étudier le sujet du projet, au vu de son impact sur le milieu environnemental et économique", soulignant la participation de trois étudiants doctorants à ce projet d'étude.

TIZI-OUZOU

Plus de 60 études géotechniques d'urbanisme réalisées

Soixante-trois études géotechniques d'urbanisme ont été réalisées à travers le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon une situation présentée lundi par la direction locale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Selon une situation présentée au wali Djilali Doumi à l'occasion de la Journée mondiale et arabe de l'Habitat, célébrée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, ces études ont été réalisées dans le but de fournir à l'aménageur, un support géotechnique qui aidera à une meilleure maîtrise des projets d'urbanisation, car incluant toutes les informations qui caractérisent le site.

Il s'agit notamment d'infor-

mations relatives aux conditions naturelles du site telles que l'état de stabilité des terrains, les risques naturels de la zone d'étude et l'aspect hydrogéologique du site et les formations géologiques du sous-sol, a-t-on expliqué à la DUAC.

Ces 63 études géotechniques ont été réalisées dans le cadre d'un programme totalisant 85 études inscrites au profit de la wilaya, dont le 63 études achevées et 15 sont en cours.

Pour le reste, la DUAC a procédé à la résiliation de contrats d'étude de 4 études alors que des procédures ont été lancées pour la résiliation de trois autres, pour des oppositions concernant le site à urbaniser. Le wali a insisté, lors de la visite de l'exposition organi-

sée à l'occasion de cette Journée, sur l'importance de redoubler de rigueur concernant l'étude des risques liés aux aléas climatiques auquel est exposé le site à urbaniser. "Avec les changements climatiques, les aléas liés aux conditions météorologiques sont devenus aujourd'hui des risques énormes. Nous n'avons pas le droit de continuer à occuper des espaces qui présentent une certaine vulnérabilité", a-t-il dit. Il a souligné que dans les zones de glissements, la question liée aux aléas climatiques "doit être observée d'une manière très rigoureuse", ajoutant que "s'il fallait revoir ce qui a fait l'objet d'approbation à la hâte, il faut le faire pour préserver les vies humaines et éviter

de pertes matérielles". M. Doumi a rappelé, à l'occasion, que la wilaya de Tizi-Ouzou est exposée à certains risques naturels dont les inondations, les éboulements et les glissements de terrain.

"Les études géotechniques ont pour objectif de se prémunir contre ces risques et non pas de libérer des espaces à l'urbanisme", a-t-il insisté.

Concernant l'état d'exécution du programme de 1064 logements de la wilaya et qui est d'une consistance de 152.147 unités toutes formules confondues, 127.893 logements ont été achevés, 21.875 sont en cours de réalisation, et 5.379 en voie de lancement, selon les chiffres communiqués par la direction du logement.

GUELMA

Lancement de la réalisation de 561 logements de type location-vente

Les travaux de réalisation de 561 logements de type location-vente (AADL-2) viennent d'être lancés à Guelma, a indiqué lundi le directeur de wilaya du logement, Messaoud Fekhar.

Ces logements du programme complémentaire de la formule location-vente AADL-2 se répartissent sur deux sites situés à la cité Bourouaïh Slimane au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Boucheouf, a précisé ce responsable dans ses explications données à la wali Houria Aggoune à l'occasion de l'exposition tenue à la Maison de la culture dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'Habitat.

Les travaux des 271 unités ainsi prévues sur le premier site au chef-lieu de wilaya avec 135 logements F3 et 136 autres F4 avancent à "rythme excellent", a précisé le même responsable.

L'entreprise en charge de la réalisation des 290 autres unités prévues sur le plan d'occupation du sol POS-7 dans la commune de Boucheouf et constituées de 145 logements F3 et 145 F4 est en phase de préparation du terrain pour engager la réalisation, a ajouté le même cadre.

Le programme AADL-2 comprend au total dans la wilaya de Guelma 8.661 unités réparties sur les communes de Guelma, de Boucheouf, de Belkheir et d'Oued Zenati, selon le même directeur qui a souligné que 7.800 logements de ce total ont été remis à leurs attributaires au cours des deux dernières années en plus de 300 logements du type Cnep-immo transférés au programme AADL-2 également livrés à leurs attributaires en attendant le parachèvement des travaux d'un lot de 561 unités dernièrement lancés.

La célébration de la Journée mondiale et arabe de l'Habitat a donné lieu à la tenue d'une exposition sur les activités des organismes et intervenants concernés par le secteur de l'Habitat et sur les différents projets d'habitat retenus pour la wilaya.

AIN DEFLA

Lancement en novembre prochain du programme de 1.500 LPL (Wilaya)

Le nouveau programme de 1.500 logements publics locatifs (LPL, logements sociaux), inscrit au profit de la wilaya d'Ain Defla, sera lancée en novembre prochain, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Le quota de 1.500 logements de la formule LPL qui a été notifié au profit de la wilaya dans le cadre du programme 2023, sera lancé à l'occasion de la célébration du 69^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, le 1^{er} novembre, a indiqué le wali Abdelghani Filali en marge de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'Habitat, organisée au niveau de la maison de la culture "Emir Abdelkader".

M. Filali a précisé que toutes les démarches liées au choix des bureaux d'études et aux procédures contractuelles ont été finalisées et qu'il ne restait que le travail des commissions des marchés publics qui sont chargées d'étudier les offres des entreprises.

Quant aux aides à l'habitat rural, le wali a fait savoir qu'il avait donné des instructions pour le démarrage de l'ensemble du programme des 2.500 aides accordées à la wilaya en 2023, avant la fin du mois d'octobre courant.

En outre, la wilaya a bénéficié cette année d'un nouveau quota de 1.000 logements participatifs aidés (LPA), dont le lancement en réalisation est prévu d'ici décembre prochain, selon les services de la wilaya.

Par ailleurs, les services de la direction locale du logement ont fait état, à l'occasion, d'un programme de 7.029 logements, toutes formules confondues, qui est en cours de réalisation à travers tout le territoire de la wilaya.

Il s'agit, selon la même source, de 1.781 unités de l'habitat rural, 1.246 de logements participatifs aidés (LPA), 2.725 logements location-vente, 1.097 logements publics locatifs et 180 logements publics promotionnels (LPP), tandis que 95.130 logements ont été livrés ces dernières années, soit près de 88 % du programme global de logement de la wilaya qui compte 108.149 unités.

APS

EL TARF

Près de 3.000 logements de divers types seront distribués le 1^{er} novembre prochain (wali)

Près de 3.000 logements de diverses formules seront distribués dans la wilaya d'El Tarf "le 1^{er} novembre prochain", a annoncé lundi le wali Mohamed Meziane.

Président à la maison de jeunes Mohamed Betchine du chef-lieu de wilaya l'ouverture de portes ouvertes sur le logement à l'occasion de la journée mondiale et arabe de l'habitat, le chef de l'exécutif local a affirmé que les services de la wilaya préparent la distribution d'environ 3.000

logements de types divers le 1^{er} novembre prochain à l'occasion de la célébration du 69^e anniversaire du déclenchement de la Révolution libératrice.

Il s'agira de 1.064 logements promotionnels aidés, 200 logements publics locatifs, 100 logements location-vente et 1.500 aides au logement rural, a précisé le même responsable qui a assuré que les autorités locales veillent à la réalisation des programmes d'habitat à rythme soutenu et

dans le respect des normes de qualité en s'attachant à résoudre les entraves rencontrées lors des rencontres périodiques de suivi. Depuis début 2023, pas moins de 2.185 logements de formules multiples ont été distribués à travers la wilaya outre le relogement dans des appartements neufs de 352 familles qui occupaient des habitations précaires à travers trois communes dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire.

TEXTE DE LOI SUR L'OCTROI DU FONCIER ÉCONOMIQUE

Les sénateurs saluent des mesures tendant à renforcer la politique d'investissement en Algérie

Des membres du Conseil de la nation ont salué, lundi à Alger, les mesures prévues par le projet de loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à la réalisation de projets d'investissement, affirmant qu'elles étaient à même de renforcer la politique d'investissement en Algérie et de développer l'économie nationale.

Les sénateurs intervenaient lors d'une plénière consacrée à la présentation et au débat de ce texte de loi, tenue sous la présidence de M. Saleh Goudjil, président du Conseil de la nation en présence de membres du Gouvernement.

S'exprimant au terme de l'exposé du ministre des Finances, Laaziz Faid sur les principaux axes prévus dans le texte de loi, les sénateurs ont mis l'accent sur l'importance d'"activer les mesures stipulées par ce texte dans l'objectif de contribuer au développement de la production nationale et à la diversification de l'économie". A ce propos, le sénateur Saleh Reguig (Front de libération nationale) a qualifié ce texte de "pas important" à même de renforcer la politique d'investissement en Algérie et de réunir les conditions favorables pour la relance de l'économie nationale.

De son côté, le sénateur Ali Talbi (Rassemblement national démocratique), a fait observer que ce texte de loi était de nature à contribuer à l'application de la loi sur l'investissement à travers la transparence, le traitement rapide des demandes d'attribution du foncier économique destiné à la réalisation des investissements.

Pour M. Talbi, ces mesures permettront d'"aplanir les entraves qui se dressent devant les investisseurs en matière d'accès au foncier économique".

Pour sa part, le membre du Conseil de la nation, Abdelbari Bouznada du Mouvement de la Société pour la paix (MSP), a estimé que le texte de loi consacrait "une nouvelle approche" visant à rattraper les erreurs du passé, affirmant relevant qu'il contribuera au "décollage économique". Quant au membre Mohamed Amroun (tiers présidentiel), il a indiqué



dans son intervention que le texte se veut "une étape importante pour se mettre au diapason du progrès économique", notamment pour ce qui est de l'aspect ayant trait à la numérisation et au rôle central dévolu à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Le sénateur Bouziane Zekraoui du mouvement El Bi na, a appelé à "enrichir

les textes de loi dans le domaine de l'investissement" et à permettre aux notaires d'accompagner les investisseurs dans l'élaboration des actes de concession en vue d'alléger la pression sur les services des domaines de l'Etat. Le membre Rabah Meanaoum du Front des forces socialistes (FFS), a quant à lui, demandé de permettre aux élus

locaux de participer à l'opération de gestion du foncier économique, étant "les premiers concernés par le développement local et les plus au fait des spécificités de leurs régions".

La Commission des affaires économiques et financières au Conseil de la nation a conclu dans son rapport préliminaire, que la loi s'inscrivait dans "le cadre de la nouvelle approche économique du Gouvernement". Elle intervient "en application des instructions et des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour venir à bout de la bureaucratie, conférer davantage de transparence au traitement des dossiers d'investissement, simplifier les procédures d'octroi du foncier économique et accompagner véritablement les investisseurs".

HYDROCARBURES

ALNAFT participe au salon international de l'industrie pétrolière et gazière à Abou Dhabi

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) prend part, du 2 au 5 septembre courant, au Salon International petroleum exhibition & conférence "ADIPEC", qui se tient à Abou Dhabi (Emirats arabes unis), a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué. L'évènement constitue "le plus grand salon international dédié à l'industrie pétrolière et gazière", a expliqué la même source, relevant que ce salon attire des participants du monde entier, notamment "des représentants gouvernementaux, des entreprises énergétiques, des experts techniques et des investisseurs". Il offre "une plateforme unique pour le partage de connaissances, la mise en réseau et la promotion", a-t-elle souligné. Au cours de sa participation, la délégation d'ALNAFT, conduite par le président du comité de direction de l'Agence, Mourad Beldjehem, a rencontré des représentants des compagnies énergétiques internationales et des investisseurs à l'effet de discuter "des opportunités de partenariats dans les projets de recherches et exploration des hydrocarbures en Algérie". La participation d'ALNAFT à l'ADIPEC, vise -selon le communiqué- "à promouvoir le domaine minier hydrocarbures algérien, en mettant en avant ses atouts et son attractivité sur le plan légal et réglementaire, notamment, est-t-il souligné "l'amélioration perceptible de l'environnement des affaires "Doing business", ainsi que les simplifications du système fiscal offrant des incitations appréciables".

SONATRACH

Installation de M. Rachid Hachichi dans ses fonctions de nouveau PDG

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a procédé, lundi à Alger, à l'installation de M. Rachid Hachichi dans ses nouvelles fonctions de PDG du groupe Sonatrach, en remplacement de M. Toufik Hakkar. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait, plus tôt dans la journée de lundi, mis fin aux fonctions de M. Hakkar et nommé M. Hachichi au poste de PDG du Groupe pétrolier national.

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation, tenue au siège de la Direction générale de Sonatrach en présence de cadres du ministère de l'Energie et des Mines et du Groupe, M. Arkab a salué les compétences de M. Hachichi et son "riche" parcours dans le domaine au sein du Groupe, ayant déjà occupé le poste de PDG de Sonatrach, le félicitant pour la confiance placée en lui par le Président de la République. Le ministre a également remercié M. Hakkar pour les efforts

consentis à la tête de Sonatrach, lequel a "consacré ses compétences et son expertise sur le terrain pour être à la hauteur de la confiance placée en sa personne". "Ce changement opéré à la tête de l'un des principaux établissements nationaux vient insuffler un nouvel élan au Groupe, eu égard aux défis de l'heure", a soutenu M. Arkab.

A l'occasion, le ministre a rappelé les principaux objectifs des pouvoirs publics à travers Sonatrach, qui ont pour but de "mettre en avant de nouvelles ressources d'hydrocarbures et leur mettre en place un programme de développement, d'exploitation, de production et de valorisation via le développement de l'industrie manufacturière".

Dans le même sillage, M. Arkab a expliqué qu'il s'agissait également d'"augmenter la production nationale, créer des postes d'emploi, réaliser de nouvelles découvertes, développer les gisements et le raffi-

nage et renforcer les capacités de l'Algérie en matière d'exportation, en comptant sur les compétences algériennes et les jeunes. L'objectif étant de consolider l'économie nationale et participer à la transition énergétique de notre pays".

Pour sa part, M. Hachichi a remercié le président de la République pour la confiance placée en sa personne, s'engageant à œuvrer pour la concrétisation des objectifs du Groupe dans ses différentes activités, à l'instar de l'exploration des hydrocarbures pour remplacer les quantités consommées, renouveler le stock et garantir la pérennité de la société. Le nouveau PDG s'est engagé aussi à développer la production de gaz, de pétrole, de condensateurs, de GPL ainsi que les activités de raffinage et de liquéfaction du gaz. Pour M. Hachichi, le transport des hydrocarbures par canalisation et la commercialisation sont "la plaque tournante" de la société, relevant que le partenariat était un choix stratégique devant être promu davantage en sus des énergies renouvelables. Mettant en relief la grande importance de la ressource humaine dont dispose le Groupe, étant son vrai capital, le nouveau PDG a souligné l'importance de la conjugaison des efforts des travailleurs et des travailleuses de Sonatrach pour réaliser les objectifs fixés. A son tour, M. Hakkar a évoqué lors de son intervention les étapes que Sonatrach a franchies ces trois dernières années et "les résultats remarquables" réalisés dans le domaine de la production et de l'exportation, malgré le contexte difficile aux niveaux national et international, notamment du fait de la crise sanitaire. M. Hakkar a mis en exergue les réalisations accomplies, notamment en matière de poursuite de la production et de développement de l'activité de raffinage, en impliquant les établissements nationaux publics et privés dans la réalisation des projets du Groupe, notamment dans le domaine du dessalement de l'eau de mer.

RÉASSURANCES

Les réassureurs appelés à s'impliquer davantage dans le financement des infrastructures en Afrique (DG CNMA)

Le directeur général de la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) et président en exercice de l'Organisation africaine des assurances (OAA), Cherif Benhabiles, a appelé les compagnies de réassurance en Afrique à contribuer davantage dans le financement des infrastructures dans les pays du continent. M. Benhabiles intervenait à l'occasion du 27ème Forum de la réassurance africaine qui se tient du 30 septembre au 5 octobre à Tunis, ayant pour thème: "L'industrie de la réassurance en Afrique peut-elle soutenir une Afrique autofinancée?". Selon un communiqué de la CNMA publié lundi. Tout en tirant la sonnette d'alarme sur le déficit d'infrastructures du continent, il a considéré que les questions de la croissance et du développement durables ne peuvent être abordées sans la question des infrastructures. A ce titre, M. Benhabiles a considéré que les réassureurs qui sont parmi les plus grands investisseurs du monde, avec d'énormes fonds à leur disposition, ont un rôle à jouer dans le financement du développement des infrastructures, rappelant que "le march é africain de la réassurance a connu une

croissance significative au cours des deux dernières décennies soutenu par une croissance économique saine, un environnement réglementaire amélioré et l'introduction de produits nouveaux et innovants". "Il est possible d'engager et d'inciter les compagnies de réassurance à financer le développement à travers le continent. Certaines de ces compagnies de réassurance reposent sur des bases de capital substantielles, qui pourraient être utilisées pour investir dans un fonds de développement pour le continent, au lieu de soldes de trésorerie placés dans des investissements à l'étranger", soutient-il. "Les primes de réassurance sur le continent ont considérablement augmenté au fil des ans. Malheureusement, ces fonds ne contribuent pas actuellement de manière significative au financement des déficits d'infrastructures de l'Afrique", a-t-il fait remarquer. Le président de l'OAA a insisté également sur les obstacles associés à l'investissement en Afrique, tels que la gouvernance, les défis réglementaires et de conformité, l'instabilité politique, la pauvreté et la corruption, et les difficultés cycliques liées aux

devises, "ce qui a laissé le continent fortement dépendant de l'aide étrangère". Ainsi, un changement de paradigme dans le développement économique de l'Afrique est "nécessaire" pour permettre l'indépendance économique du continent, y compris pour le financement de ses projets d'infrastructures, selon M. Benhabiles cité dans le communiqué de la CNMA. Lors du 27ème Forum de la réassurance africaine, présidé par M. Benhabiles, les participants examineront plusieurs thématiques liées au rôle de l'industrie de la réassurance en Afrique dans le financement du développement, telles que le niveau actuel des investissements et la potentialité pour le secteur de l'assurance et de la réassurance de s'impliquer dans des partenariats public/privé dans le but de renforcer les projets de développement des infrastructures, les défis réglementaires et les incitations, les défis possibles auxquels les réassureurs peuvent être confrontés lorsqu'ils investissent en Afrique, le lien entre l'investissement dans les projets d'infrastructure et les critères ESG (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

PÉTROLE

Le cours en baisse, le marché craint de voir les taux étouffer la demande

Les cours du pétrole ont fini en baisse lundi, forcés à courber l'échine par une nouvelle remontée des taux obligataires, qui fait craindre un étranglement de l'économie, et ainsi de la demande d'or noir.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a effacé 1,61%, pour clôturer à 90,71 dollars.

Quant au West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en novembre, il a lui perdu 2,16%, à 88,82 dollars. "Le sursaut initial du brut (en première partie de séance) s'est vite calmé à mesure que s'élevaient les taux obligataires", a constaté dans une note Edward Moya, d'Oanda.



MARCHÉS BOURSIERS

Les taux américains écrasent les Bourses occidentales

Les Bourses occidentales ont enregistré un repli lundi, de plus en plus inquiètes de l'escalade des taux obligataires américains, seul le Nasdaq tirant son épingle du jeu grâce aux capitalisations géantes du secteur technologique.

La Bourse de Paris a clôturé en baisse de 0,94%, Francfort de 0,91%, Londres de 1,28%, Milan de 1,39% et Madrid de 1,16%. Les marchés d'ac-

tions européens avaient pourtant démarré du bon pied lundi matin, portés par "l'accord temporaire évitant un +shutdown+ aux Etats-Unis", commente David Kruk, responsable du trading de La Financière de l'Echiquier. Les marchés actions se sont toutefois "rendus compte que les taux américains repartaient à la hausse", ce qui les a fait rebrousser chemin. Le rendement des emprunts

d'Etat américains à 10 ans, le plus scruté par le marché, a atteint jusqu'à 4,701%, une première depuis près de 16 ans. Il avait clôturé vendredi à 4,572%.

Sur le marché des changes, le dollar remontait lundi face aux devises britannique et européenne: l'euro perdait 0,88% à 1,0479 dollar, à son plus bas niveau de l'année, et la livre sterling 0,91% à 1,2087 dollar.

La Bourse de Tokyo en baisse dans le sillage de Wall Street

La Bourse de Tokyo était en repli mardi matin après la clôture mitigée de Wall Street, soutenue principalement la veille par ses valeurs technologiques sur un marché crispé par la montée des taux obligataires aux Etats-Unis. L'indice vedette Nik-

kei perdait 1,02% à 31.435,96 points vers 00H55 GMT et l'indice élargi Topix lâchait 0,89% à 2.293,77 points. Les investisseurs de la Bourse de New York ont gardé lundi les yeux braqués sur le marché obligataire, où le rendement des emprunts d'Etat

américains à dix ans a atteint 4,70%, au plus haut depuis près de 16 ans. Le yen restait faible face au dollar, qui valait 149,87 yens vers 01H00 GMT contre 149,86 yens lundi à 21H00 GMT. L'euro reflétait légèrement à 156,96 yens contre 157,01

yens la veille, et valait 1,0474 dollar contre 1,0477 dollar lundi. Le pétrole poursuivait sa baisse: vers 00H50 GMT le baril de WTI américain lâchait 0,54% à 88,34 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,54% également à 90,22 dollars.

La Bourse de Paris attendue en baisse

La Bourse de Paris est attendue en baisse à l'ouverture mardi, malmenée par la remontée des taux obligataires face à la perspective des taux directeurs des banques centrales élevés pour plus longtemps qu'espéré des investisseurs. Le contrat à terme de l'indice CAC 40 cédait 0,61% une quarantaine de minutes avant l'ouverture de la séance. Lundi, la Bourse de

Paris a reculé de 0,94% à 7.068,16 points. "Les indices européens devraient ouvrir en baisse ce matin, les investisseurs essayant toujours de déterminer les impacts de la hausse des rendements souverains sur les actions", estime John Plassard, spécialiste en investissement de Mirabaud.

Les investisseurs ont en effet gardé les yeux braqués sur le marché obliga-

taire lundi, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans ayant atteint 4,70%, au plus haut depuis près de 16 ans. La Fed a augmenté ses taux à onze reprises ces 18 derniers mois, à une fourchette comprise entre 5,25 et 5,50%, un record sur les deux dernières décennies, afin de ramener l'inflation vers son objectif de long terme de 2%.

ETATS-UNIS

Amélioration inattendue de l'activité manufacturière en septembre

L'activité manufacturière aux Etats-Unis s'est améliorée au mois de septembre, dépassant même les attentes des analystes, mais reste en contraction pour le onzième mois d'affilée, selon les données publiées lundi par la fédération professionnelle ISM.

L'indice mesurant cette activité a gagné 1,4 point de pourcentage pour atteindre 49%, contre 47,6% le mois précédent, alors que les analystes anticipaient plutôt une très légère augmentation, à 47,8%, selon le consensus publié par briefing.com.

Sous la barre des 50%, l'indice signifie que l'activité est en contraction. Lorsque l'indice est supérieur à 50%, l'activité, au contraire, est en croissance. Parmi les six principales industries manufacturières, seules deux ont été en croissance en septembre, le secteur alimentaire et tabac d'une part, la

production pétrolière et de charbon de l'autre, contre trois en août.

"Le secteur manufacturier américain reste en contraction mais à un rythme moins élevé, enregistrant même ses meilleures performances depuis novembre 2022", a déclaré Timothy Fiore, responsable de l'enquête, cité dans un communiqué.

M. Fiore a également souligné que l'indice des prix était resté "en territoire décroissant", 4,6 points de pourcentage plus bas qu'au mois précédent. Parmi les sous-indices, celui concernant les commandes est reparti à la hausse, à 49,2% contre 46,8% un mois plus tôt, restant cependant en contraction, alors que la production continue de s'améliorer, repassant en terrain positif, à 52,5%.

Les exportations se sont légèrement améliorées

(47,4% contre 46,5%) alors que les importations sont quasi inchangées (48,2% contre 48%). "La demande reste faible mais la production s'est améliorée, les entreprises anticipant la demande au dernier trimestre. Les fournisseurs disposent toujours de capacités et surtout la part des secteurs en dessous de 45%, un bon baromètre de la faiblesse industrielle, s'est réduite, un signe très positif", a ajouté Timothy Fiore.

ALLEMAGNE

Deutsche Bank placée sous surveillance pour le chaos dans sa filiale Postbank

La première banque allemande Deutsche Bank a été placée sous surveillance d'un représentant spécial de l'autorité de surveillance financière BaFin le temps de régler le chaos lié à l'intégration des comptes bancaires de sa filiale Postbank, a annoncé lundi la BaFin.

Ce représentant spécial devra "veiller à ce que l'établissement élimine rapidement et complètement les restrictions dans le service à la clientèle des succursales Postbank et DSL Bank", selon un communiqué de la BaFin. Des milliers de réclamations visent Postbank et sa maison mère Deutsche Bank depuis la fusion de leur système informatique qui a entraîné retards et blocages de comptes pour des clients.

Après avoir déjà mis en garde le géant bancaire en début de mois, la BaFin charge son représentant de faire

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar au plus haut de l'année face à l'euro, porté par les taux obligataires

Le dollar a de nouveau rugi lundi, piqué par une nouvelle remontée des taux obligataires, qui pénalise le reste du monde mais ne semble pas faire trembler l'économie américaine.

Au fixing (qui permet de fixer un cours de fin de journée), à 21H00 GMT, le billet vert gagnait 0,90% face à la monnaie unique, à 1,0477 dollar pour un euro, son plus haut niveau de l'année. Il faut remonter à début décembre pour trouver trace d'une parité semblable.

Le "greenback", l'un des surnoms de la monnaie américaine, a aussi frôlé le seuil symbolique des 150 yens face à la devise japonaise, à 149,87 yens, une hauteur qu'il n'avait plus connue depuis près d'un an.

	Cours de lundi 21H00 GMT	Cours de vendredi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0477	1,0573
EUR/JPY	157,02	157,92
EUR/CHF	0,9621	0,9677
EUR/GBP	0,8668	0,8666
USD/JPY	149,86	149,37
USD/CHF	0,9183	0,9153
GBP/USD	1,2087	1,2199

SUISSE

L'inflation remonte légèrement en septembre à 1,7% sur un an

L'inflation en Suisse est légèrement remontée en septembre, à 1,7% sur un an, repartant à la hausse pour la première fois depuis trois mois tout en restant dans la lignée des objectifs de la banque centrale.

Les prix des produits importés ont augmenté de 0,5% sur un an tandis que l'inflation des produits fabriqués en Suisse a légèrement ralenti, à 2,1%, indique mardi l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans un communiqué. Par rapport au mois précédent, les prix à la consommation ont baissé de 0,1%, l'indice revenant à 106,3 points, sous l'effet d'une baisse des tarifs dans l'hôtellerie et des forfaits de voyages.

Les prix ont en revanche augmenté par rapport au mois d'août dans les loisirs, les carburants et le mazout ainsi que dans l'habillement et les chaussures avec la fin des soldes estivaux. Depuis juin, l'inflation est repassée sous la barre des 2% visée par la banque centrale suisse. Elle avait diminué à 1,7% sur un an en juin, puis à 1,6% en juillet et en août. Ce repli a permis à la banque centrale suisse de marquer une pause dans le resserrement de ses taux d'intérêt lors de sa dernière réunion trimestrielle de politique monétaire alors que l'activité économique suisse faiblit.

Son président Thomas Jordan a toutefois insisté sur le fait que la lutte contre l'inflation n'était "pas terminée", prévenant qu'un nouveau relèvement de taux n'est "pas exclu" pour garantir la stabilité des prix. Il a notamment reconnu que l'ampleur de la hausse des loyers est "difficile à chiffrer".

De nombreux économistes s'attendent à ce que l'inflation reparte à la hausse à partir du mois d'octobre en raison de l'augmentation d'une partie des loyers. Les frais d'assurance maladie vont également augmenter en 2024.

en sorte que "les ordres des clients soient traités dans un délai raisonnable et que les ordres des clients qui n'ont pas encore été traités le soient rapidement". Il devra rendre compte des progrès réalisés. Lancé en plusieurs phases depuis le début d'année 2023, le transfert des comptes de Postbank vers le système informatique de Deutsche Bank, sa maison mère depuis quinze ans, s'est avéré pharaonique avec pas moins de 15 milliards d'écritures à traiter pour 12 millions de clients. Des milliers de clients de Postbank, ancienne filiale de la Poste allemande, se sont plaints de ne plus pouvoir accéder à leurs comptes, de voir leurs comptes bloqués ou leurs prélèvements automatiques non honorés. Le service clientèle était difficilement joignable ou incapable de résoudre les problèmes.

MASCARA

Un quota de 4.000 aides destinées à l'habitat rural (directeur du logement)

La wilaya de Mascara a bénéficié, récemment, d'un quota de 4.000 aides financières destinées à l'habitat rural, a-t-on appris, lundi, du directeur du Logement.

Kebbas Djillali a indiqué à l'APS, en marge d'une exposition sur le secteur du logement dans la wilaya, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat que ce quota entre dans le cadre du programme du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville de l'année en cours, dont la répartition a été effectuée, récemment, aux services communaux devant prendre en charge les besoins de chaque zone rurale enclavée en fonction des priorités. Le même responsable compte lancer la réalisation de ce quota, avant la fin de l'année en cours, en raison des facilités administratives accordées aux bénéficiaires, notamment l'établissement des titres de propriété "dans un bref délai". D'autre part, plus de 1.300 habitations rurales sont actuellement en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya, enregistrant des taux d'avancement qui varient entre 20 et 60%, selon la même source.

Il est prévu, également d'entamer, avant la fin de l'année en cours, la réalisation d'un quota de plus de 2.400 habitations rurales, réparties sur plusieurs zones rurales enclavées, à travers les 47 communes de la wilaya. A noter que le parc immobilier de la wilaya a été, récemment, renforcé par la réception d'environ 1.600 habitations rurales dans diverses communes de la wilaya. M. Kebbas a fait observer que, depuis le début de cette année, de nouvelles mesures ont été introduites pour enregistrer les demandes des citoyens à l'effet de pouvoir bénéficier des aides à l'habitat rural, en créant une plateforme numérique d'inscription, à l'initiative du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Pour rappel, depuis 2002 et jusqu'à la fin septembre dernier, la wilaya de Mascara a bénéficié de plus de 55.500 aides destinées à l'habitat rural, dont plus de 51.700 habitations rurales ont été réalisées, jusqu'à présent.

A signaler que l'exposition sur le secteur de l'Habitat a eu lieu, cette année, à la Maison de la culture de Mascara "Abi Ras Ennaciri", à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, sous le slogan "Thumanisation des villes est l'un des piliers de la santé mentale pour les membres de la société".

La cérémonie d'ouverture de cet événement, qui a été présidé par le wali, Farid Mohammedi, a été marquée par l'exposition d'affiches, de supports d'informations, dont notamment des fiches techniques qui renseignent sur les différents programmes mis en œuvre par les organismes du secteur, dont l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), et les directions de l'Urbanisme et de la Construction, des Travaux publics et des Equipements publics.

L'événement a été, en outre, marqué par deux interventions présentées à Mascara par le directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, ainsi que par un enseignant de l'Université "Mustapha Stambouli", qui ont traité des outils de planification et des conventions pour la réalisation de logements, dans le cadre des dispositions et réglementations algériennes.

CHLEF

Saisie de céréales et de légumes secs destinés à la spéculation

Près de 12 qx de céréales et de légumes secs, destinés à la spéculation illicite, ont été saisis et une personne a été arrêtée par les éléments de la sûreté de daïra de l'Oued Fodda (Chlef), a-t-on appris, lundi, auprès de la sûreté de wilaya.

Selon un communiqué de la cellule de communication, le mis en cause dans cette affaire, originaire d'une wilaya voisine, a été arrêté par les forces de police de l'Oued Fodda (Est de Chlef), dans le cadre de la lutte contre les crimes d'atteinte à l'économie nationale, notamment la spéculation sur les produits de large consommation.

Cette opération a été réalisée suite au contrôle d'un camion au barrage sécuritaire fixe de la daïra de l'Oued Fodda. Le camion était chargé de plus de six (6) qx de céréales et de légumes secs alors que le chauffeur n'avait ni registre de commerce, ni factures, a-t-on précisé.

La poursuite des investigations dans cette affaire, sous la direction du parquet près le tribunal d'El Attaf (Ain Defla), a abouti à la saisie d'une autre quantité de plus de cinq (5) qx de légumes secs de différentes marques, dans un entrepôt d'une wilaya voisine, également destinés à la spéculation.

Un dossier pénal pour "spéculation illicite et exercice d'une activité commerciale non sédentaire sans immatriculation au registre du commerce et absence de facturation", a été établi contre le mis en cause dans cette affaire qui a été déféré devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal d'El-Attaf.

DÉCHETS MARINS

Des étudiants algériens développent un système de détection à l'aide de l'intelligence artificielle

Trois étudiants algériens ont réussi à développer un système permettant la détection et la collecte des déchets, notamment flottants, dans les milieux marins à l'aide de l'intelligence artificielle, indique dimanche un communiqué de l'Université des sciences et de la technologie, Houari Boumediene, (USTHB).

Ce projet de startup dénommé "Litterflow" propose un service de détection et de collecte des déchets flottants au niveau des zones portuaires, ainsi que d'autres surfaces d'eau (plages, barrages, lacs), explique la même source, soulignant que ce système propose une détection de ces objets (déchets) flottants en temps-réel par caméra à l'aide de l'intelligence artificielle.

"Litterflow" a été développé par Ahmed Ainouche, étudiant en Master de géosciences marines et ingénierie côtière à la Faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire de l'USTHB, avec la participation de deux étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI), Bilal Arab et Marwa Rayen Zahzam, en occurrence.

En parallèle, ce projet, encadré par l'enseignant-chercheur de l'USTHB, Dr. Chawki Zerrouki, offre une application gratuite qui permet aux utilisateurs de signaler tous les déchets flottants, explique le communiqué, ajoutant que les photos prises seront automatiquement géolocalisées via l'application, permettant, ainsi, au grand public de contribuer à la préservation du littoral et des écosystèmes aquatiques. L'objectif principal



de "Litterflow" est d'établir une référence sur le marché algérien en matière de détection et de collecte des déchets flottants, en proposant des services de qualité et une efficacité pour la préservation de l'environnement marin", souligne l'USTHB. Intitulé "Système Intelligent de dépollution des eaux de sur-

faces et des fonds marins à profondeurs modérées", ce projet a été présenté par son initiateur, Ahmed Ainouche, le mercredi 27 septembre 2023 à l'USTHB devant un jury de soutenance des projets innovants entrant dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275, précise l'université.

L'application test de ce projet a également été lancée au Port de Tamenfoust (Alger), le samedi 30 septembre, dans le cadre de l'opération "Ports propres", a fait savoir le communiqué.

L'USTHB a, par ailleurs, noté que cette nouvelle réalisation dans le domaine des déchets marins vient consolider la démarche "Innovation-valorisation-crédit de la richesse", adoptée par l'Université pour la valorisation des projets innovants, dans divers domaines technologiques, et sa lancée ascendante dans la collaboration avec le monde socio-économique.

ALGER

Réunion de coordination en prélude aux campagnes de reboisement pour la saison 2023-2024

Une réunion de coordination s'est tenue, lundi à Alger, en prélude aux campagnes de reboisement pour la saison 2023-2024 qui débutera le 25 octobre en cours à l'occasion de la Journée nationale de reboisement sous le thème: "régénération des forêts: pour un meilleur climat et un avenir vert".

La directrice des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Sabrina Hakkar a précisé que les campagnes de reboisement de cette année s'inscrivent "dans le cadre du renforcement du programme vert de la wilaya d'Alger dont la stratégie de développement vise à créer des espaces verts et à préserver l'équilibre écologique". Mme Hak-

kar a fait état "d'une convention de partenariat entre les services des forêts et les associations écologiques pour élaborer un programme commun en prévision de ces campagnes au niveau des espaces forestiers et verts".

Cette convention vise la coordination commune entre les différents intervenants dans ce domaine pour assurer la continuité des campagnes de reboisement et ancrer la culture de préservation de l'environnement dans la cité.

La direction des forêts et de la ceinture verte compte, à travers cette convention, tracer un programme annuel dédié à la sylviculture et au suivi de l'opération d'irrigation durant la saison estivale et contribuer à l'action de bénévolat pour lutter contre les incendies de forêts.

L'intervenante a mis en exergue l'importance d'organiser des sessions de formation au profit des associations sur les techniques de reboisement, le contrôle de la qualité des plants et le suivi technique sur le terrain.

Organisée au siège de la wilaya d'Alger, la réunion a été présidée par le chef de cabinet, Mohamed Lamine Houari, en présence des chefs des circonscriptions forestières de la wilaya en sus de représentants de la société civile.

JJJEL

Apparition rare d'un phoque moine de Méditerranée (association)

Une apparition "rare" d'un phoque moine de Méditerranée a été signalée et documentée par des vidéos sur la plage rouge de la commune de Ziama Mansouriah (Jijel), a indiqué lundi le président de l'association écologie sans frontière, Nadjid Benayad. Des pêcheurs amateurs de la ville d'El Eulma (Sétif) en sortie de pêche sur un site ro-

chers de la plage rouge, ont découvert ce phoque en vie mais présentant "des signes de faiblesse", a précisé à l'APS la même source associative.

Les déclarations et vidéos enregistrées par ces pêcheurs montraient certaines blessures sur l'animal qui nageait puis regagna la terre ferme à plusieurs reprises, selon la même source

qui a souligné que ce mammifère marin "protégé par la loi internationale est très rare et est menacé d'extinction".

La même source a ajouté que les membres de l'association se sont déplacés vers le site en compagnie du Commissariat national du littoral pour rechercher et étudier d'éventuelles traces organiques laissées par

cet animal marin, écartant la responsabilité de courants marins dans l'arrivée de ce phoque à Jijel et assurant que la mer était très calme ces derniers jours.

Les plages de Jijel ont accueilli dernièrement plusieurs espèces marines rares dont le crabe bleu et la tortue géante, a relevé Benayad.

NÂAMA

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la falsification de billets de banque

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Nâama ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la falsification de billets de banque, composé de 7 individus, avec la saisie d'une somme de 2.544.000 DA en fausses coupures de 2.000 DA, a-t-on appris lundi de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Nâama. Les investigations qui ont été menées, suite à des informations parvenues à la brigade de sécurité et d'investigation de l'unité territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de "Kasdir", faisant état de l'existence d'un réseau de faussaires de billets de banque, en monnaie nationale, se sont soldées par l'arrestation, dans une première étape, de deux individus, qui s'approprièrent à

faire des transactions moyennant de faux billets de 2.000 DA, a indiqué la même source. Grâce à un plan minutieusement élaboré, les éléments de cette brigade ont réussi à identifier cinq autres individus suspects impliqués dans cette affaire et ont procédé à leur arrestation, selon la même source. Cette opération a permis la saisie des billets falsifiés sus indiqués, de même que du matériel informatique, deux véhicules touristiques, un motocytle et 7 téléphones mobiles, a ajouté la même source. Après avoir accompli les procédures légales nécessaires, les suspects, âgés entre 22 et 30 ans, ont été présentés devant les instances judiciaires territoriales compétentes, a indiqué la même source.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS L'Américaine Amy Pope entame son mandat de DG de l'Organisation

L'Américaine Amy Pope a entamé dimanche, son mandat de cinq ans en tant que première femme à devenir Directrice générale en 72 ans d'histoire de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Mme Pope, 49 ans, a été élue le 15 mai dernier lors de la sixième Session extraordinaire du Conseil de l'OIM à Genève.

Elle succède à Antonio Vitorino, du Portugal, qui occupait le poste de DG de l'OIM depuis octobre 2018.

"Mme Pope apporte une riche expérience et a fait ses preuves dans le domaine des migrations.

Son leadership jouera un rôle central dans l'avancement de la mission de l'OIM", indique l'OIM dans un communiqué.

La nouvelle cheffe de l'agence de l'ONU pour les migrations a annoncé se rendre en Afrique pour son premier voyage officiel et souligner l'ampleur des migrations sud-sud souvent occultées par les morts des migrants en mer Méditerranée.

L'Américaine va se rendre au siège de l'Union africaine à



Addis-Abeba, avant de rencontrer des responsables éthiopiens. Elle ira ensuite au Kenya et à Djibouti.

"Lorsque nous parlons de migration sur le continent africain, il faut se rendre compte que plus de 80% de la migration a lieu en Afrique", a souligné

Mme Pope lors d'un premier point de presse à Genève, alors que l'attention se focalise, particulièrement en Europe, sur les migrants qui tentent de rejoindre le Vieux continent.

Avec l'Union africaine, Mme Pope veut aussi discuter du meilleur moyen de garantir la

circulation des personnes, notamment pour appuyer les accords de libre-échange promus par l'organisation.

Avant son élection, Mme Pope a été la Directrice générale adjointe de l'OIM chargée de la gestion et des réformes, après avoir occupé le poste de conseillère principale pour les questions de migration du président américain Joe Biden et assistante-adjointe au conseiller pour la sécurité du territoire de l'ancien président Barack Obama.

Créée en 1951, l'OIM, qui fait partie du système des Nations unies en tant qu'organisation apparentée, est la principale organisation intergouvernementale dans le domaine des migrations et est attachée au principe selon lequel "une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société".

ROYAUME-UNI Le mois de septembre le plus chaud

Le Royaume-Uni, comme une grande partie de l'Europe, a connu son mois de septembre le plus chaud, à égalité avec le record enregistré en 2006, ont annoncé lundi les services météorologiques, accusant le réchauffement climatique.

Après un été globalement frais, la température moyenne le mois dernier a été de 15,2 Celsus, soit autant qu'en septembre 2006, selon le Met Office.

Elle a atteint 16,7 C en Angleterre et 15,6 C au Pays de Galles, dépassant des records dans ces deux nations constitutives du Royaume-Uni. En Ecosse, il s'agit du troisième septembre le plus chaud (12,8 C) tandis que l'Irlande du Nord a égalé les records de 2006 et 2021 (14,2 C). "Non seulement septembre a enregistré le jour le plus chaud de

l'année, ce qui ne s'est produit qu'à quatre reprises dans nos observations, mais il a également connu sept jours consécutifs où les températures ont dépassé 30 C quelque part au Royaume-Uni, ce qui ne s'était jamais produit", a relevé Mark McCarthy, responsable scientifique du Met Office, cité dans un communiqué. S'ils ont expliqué le phénomène par des hautes pressions en Europe puis la tempête Agnes, les services météorologiques ont estimé qu'un tel résultat aurait été "pratiquement impossible dans un climat sans émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine".

De telles températures en septembre restent très peu probables (3% de chance de se produire) mais sans le réchauffement de la planète, elles auraient été "presque impos-

sibles". "Cela montre comment le changement climatique déplace le curseur en termes de températures moyennes", relève le Met Office. Plusieurs pays dans le reste de l'Europe, dont la France, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne, ont également battu des records de chaleur en septembre.

Ces observations rejoignent celles de toute la planète, en route pour battre en 2023 le record annuel de température.

Après avoir déjà enregistré le trimestre le plus chaud de l'histoire lors de l'été boréal (juin-juillet-août), le monde constate les effets du changement climatique causé par l'humanité et renforcé ces derniers mois par le retour, au-dessus du Pacifique, du phénomène cyclique El Niño, synonyme de réchauffement supplémentaire.

BRÉSIL Renforcement de la sécurité à Rio et Bahia face à une vague de violence

La sécurité dans les Etats de Bahia (nord-est) et Rio de Janeiro (sud-est), en proie à une vague de violence, va être renforcée par une série de mesures, a annoncé lundi le gouvernement brésilien.

Dans l'agglomération de Salvador, capitale de l'Etat de Bahia, plus de 72 personnes sont mortes dans des fusillades lors d'opérations policières le mois dernier, selon les données de l'ONG de référence Fogo Cruzado. Une dizaine de

factions criminelles sèment la terreur dans cet Etat, et les forces de l'ordre s'interposent lors d'opérations souvent musclées.

A Bahia, des groupes armés tentent d'étendre leur mainmise sur le territoire (...) et la police tente de les en empêcher", a résumé le ministre de la Justice Flavio Dino lors d'une conférence de presse. Le gouvernement fédéral va destiner à cet Etat 20 millions de réals (environ 3,6 millions d'euros)

pour l'achat entre autres de véhicules et d'armes non létales. M. Dino a déploré que l'"usage de la force (par la police) ait fait des dizaines de victimes" à Bahia, Etat gouverné par le Parti des Travailleurs (PT) du président de gauche Luiz Inácio Lula da Silva. La semaine dernière, le numéro deux du ministère de la Justice, Ricardo Capelli, avait été critiqué pour avoir déclaré qu'il n'était "pas possible d'affronter avec des roses le crime organisé armé

de fusils d'assaut". L'Etat de Rio de Janeiro va recevoir pour sa part le renfort de 300 agents et 50 véhicules de la Force nationale, qui dépend du ministère de la Justice, pour renforcer la police locale.

Ces mesures font partie d'un vaste plan national dans lequel le gouvernement fédéral prévoit d'investir 900 millions de réals (environ 170 millions d'euros) sur trois ans pour combattre les factions criminelles.

JAPON Le plus chaud mois de septembre depuis 125 ans

Le Japon a connu son plus chaud mois de septembre depuis 125 ans, après avoir déjà battu des records cet été, a annoncé l'agence météorologique nationale (JMA), alors que le monde entier se dirige vers des records de chaleur.

La température moyenne dans l'archipel en septembre était supérieure de 2,66 C à la normale, a précisé lundi l'agence JMA. Il s'agit du chiffre le plus

élevé depuis la mise en place de statistiques comparables en 1898, a déclaré dans un communiqué la JMA, qui avait déjà annoncé précédemment que le Japon avait connu entre juin et août les températures moyennes les plus chaudes jamais enregistrées. Ces observations rejoignent celles de toute la planète, en route pour battre en 2023 le record annuel de température.

CHINE Alerte jaune au typhon Koinu

Le Centre météorologique national chinois a émis mardi matin une alerte jaune au typhon Koinu, le troisième niveau le plus élevé de son système d'alerte aux typhons à quatre couleurs, alors que le 14e typhon de l'année devrait apporter des coups de vent dans les zones du sud et de l'est du pays.

Le typhon, observé à 20,2 degrés de latitude nord et 125,2 degrés de longitude est mardi à 5h, devrait se déplacer vers le nord-ouest à une vitesse de 10 à 15 km/h, a déclaré le Centre

météorologique national. Il devrait toucher terre quelque part le long des zones côtières autour de la partie sud de l'île chinoise de Taïwan, ou pourrait passer par l'île de Taïwan sans toucher terre et se déplacer vers l'ouest tout en perdant progressivement en intensité de mercredi soir à jeudi matin.

Le centre a exhorté les autorités locales à préparer des mesures d'urgence pour répondre au typhon et à rester en état d'alerte face à d'éventuelles inondations et catastrophes géologiques.

MÉTÉO La tempête Philippe provoque des pluies diluviennes en Guadeloupe

La Guadeloupe est balayée depuis lundi soir par la tempête tropicale Philippe qui apporte des pluies diluviennes sur cet archipel français des Antilles, selon le prévisionniste Météo-France, qui a déclenché l'alerte météorologique maximale. La préfecture de Guadeloupe, qui a mis en place une cellule de crise, a annoncé que les écoles resteront fermées mardi.

Météo-France a déclenché la "vigilance rouge", le plus haut niveau d'alerte.

La tempête, qui doit passer au plus près des côtes dans la nuit et mardi matin, occasionne sur l'archipel de très fortes pluies et des inondations pour l'heure localisées, paralysant certaines routes depuis 19H00 (23H00 GMT).

Les "pluies diluviennes s'installent actuellement sur l'ensemble de l'archipel" avec des cumuls de précipitations de l'ordre de 200 à 300 mm sur 24 heures, note Météo-France dans son dernier bulletin.

Ces pluies s'accompagnent de vents d'entre 40 et 50 km/h, avec des rafales pouvant atteindre 70 km/h

ETATS UNIS 4 morts dont un sénateur dans le crash d'un petit avion

Quatre personnes ont été tuées dimanche soir dans le crash d'un petit avion survendu dans l'Utah, ont annoncé lundi les autorités.

L'appareil s'est écrasé dans une zone reculée peu après avoir décollé de l'aéroport régional de Canyonlands à Moab, une ville située dans l'est de l'Utah, selon le bureau du shérif du comté de Grand. "Tragiquement, le pilote de l'avion, Doug Larsen, sénateur de l'Etat du Dakota du Nord, son épouse et leurs deux enfants n'ont pas survécu à l'accident", a déploré le bureau du shérif dans un communiqué publié sur Facebook.

L'administration fédérale de l'aviation américaine (FAA) a confirmé dans un communiqué que le monomoteur Piper PA-28 s'était écrasé dimanche vers 20H20 heure locale (lundi à 03H20 GMT).

Le Comité national de la sécurité des transports des Etats-Unis sera chargé de l'enquête sur l'accident, qu'il mènera conjointement avec la FAA.

AUSTRALIE Des localités évacuées à cause d'incendies "très difficiles" à contenir

Les pompiers australiens ont ordonné mardi à la population d'une quinzaine de localités du sud-est de l'île de fuir ou de se mettre à l'abri, pour se protéger d'incendies "très difficiles" à contenir en raison des vents.

Quelque 650 pompiers sont mobilisés contre les incendies sur 17.000 hectares, a indiqué Jason Heffernan, chef du service de lutte contre les incendies de l'Etat de Victoria.

Les services d'urgence ont émis des ordres d'évacuation pour neuf localités rurales, alertant que les incendies "menaient les habitations et les personnes". Les habitants qui n'étaient pas encore partis de sept autres localités ont été invités à se mettre immédiatement à l'abri, estimant qu'"il est trop tard pour quitter la zone en toute sécurité". "Nous sommes confrontés à des incendies situés avant le principal front de feu et les pompiers font de leur mieux pour tenter de contenir cet incendie, mais c'est très difficile", a déclaré Heffernan à la chaîne publique australienne ABC.

Il y a quatre ans, les incendies s'étaient déchaînés sur la côte est de l'Australie, détruisant des pans entiers de forêt, tuant des millions d'animaux et asphyxiant des villes à cause des fumées.

AÉROPORT D'ALGER Lancement d'une campagne de don de sang

La Société de gestion des infrastructures aéroportuaires (SGSIA) a lancé, conjointement avec l'Agence nationale de sang (ANS), une campagne de don de sang au niveau du terminal Ouest de l'aéroport d'Alger à partir de ce dimanche, a-t-elle annoncé dans un communiqué. Placée sous le slogan "une goutte de sang = vie", cette campagne qui s'étalera sur quatre jours (du 1er au 4 octobre) intervient en signe "de solidarité avec nos patients dans les hôpitaux en contribuant à consolider leurs stocks de sang et de plaquettes, qui sont vitaux pour tout acte médical et hospitalier", précise le communiqué.

La SGSIA a assuré à cet effet avoir réuni toutes les conditions organisationnelles, dont les moyens matériels et l'encadrement humain afin de garantir le bon déroulement de cette action de solidarité qui, précise-t-elle, "permettra de fournir du sang aux centres hospitalo-universitaires de Kouba Hassan BADI et Samir Zmirli". A travers une telle initiative, adressée aux voyageurs, mais également au grand public, la SGSIA réitère son engagement à soutenir l'action sociale et appelle ses employés et les citoyens à encourager le don de sang, a-t-elle assuré ajoutant que "ce geste noble avait pour objectif de sensibiliser sur le fait que le don de sang aide à sauver les vies tous les jours".

"La démarche solidaire de notre société allie son engagement envers notre société d'une part, et notre politique de responsabilité sociale destinée à promouvoir les valeurs d'entraide et de partage, d'autre part", a-t-elle conclu.

MILA Lancement de la réhabilitation de l'établissement public hospitalier frères chouhada Meghlaoui

Les travaux de mise à niveau de l'établissement public hospitalier EPH les 7 frères chouhada Meghlaoui au chef-lieu de Mila ont été lancés dimanche.

Les travaux de mise à niveau de cette infrastructure de santé cibleront le service des urgences médicales, le bloc des opérations et l'aménagement et l'extension de plusieurs espaces comme les salles de consultation et d'observation et le service de radiologie et la pharmacie, selon les explications données aux autorités qui visitaient cette structure de 120 lits et dont un budget d'environ 80 millions DA a été réservé dans le cadre de ces travaux de réhabilitation.

Une fois concrétisée, l'opération permettra d'"améliorer les services de santé assurés aux malades", selon le directeur local de la santé Abdelhakim Dehane, qui a indiqué qu'"en raison de ces travaux devant durer 8 mois selon les délais contractuels, les opérations chirurgicales programmées seront transférées vers les établissements publics hospitaliers de Ferdjoua et Oued El Athmania".

Le service d'oncologie a été transféré vers l'hôpital Tobal de Mila, alors qu'e le service des urgences a été transféré vers le pavillon qui était réservé au service de pédiatrie à l'EPH frères Meghlaoui qui a été transféré au pavillon du service onctologique de la même infrastructure de santé.

Le chef de l'exécutif local Mustapha Koreich a insisté sur l'importance d'informer les citoyens sur ces changements effectués dans le cadre de l'opération de mise à niveau de cette établissement sanitaire.

Il a également insisté sur l'importance d'accélérer la cadence des travaux et de les achever avant les délais fixés tout en veillant sur la qualité de la réalisation.

Pour rappel, l'EPH des 7 frères chouhada Meghlaoui a bénéficié récemment d'une centrale génératrice d'oxygène, un don d'un bienfaiteur de Mila devant être mise en service "prochainement".

MÉDÉA Lancement prochain des projets d'établissements hospitaliers (wilaya)

Des projets de nouveaux établissements hospitaliers appelés à garantir une meilleure prise en charge des malades seront lancés prochainement en travaux à Médéa, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon ces mêmes services, de projets de construction de quatre hôpitaux, dont deux d'une capacité de 120 lits qui seront implantés à Berrouaghia et Ksar-El-Boukhari qui vont contribuer à désengorger les établissements hospitaliers qui existent dans ces deux importantes agglomérations urbaines de Médéa. Les deux autres projets portent sur la réalisation d'un hôpital tête et cou (ORL et Cervico Faciale), d'une capacité de 60 lits, et un établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie dans la commune

de Médéa, a-t-on ajouté. L'opération de choix de terrain pour l'implantation de ces quatre établissements hospitaliers a été finalisée, reste le lancement des procédures d'affectation qui devraient intervenir dans les tous prochains jours, a-t-on fait savoir de même source.

Les mêmes services indiquent, d'autre part, que les travaux de réalisation d'un centre anti cancer, localisé à Ouzera, à l'est de Médéa, lancés en 2022, affichent un taux d'avancement estimé à 75% et des instructions fermes ont été données par le wali, Djahid Mous, lors d'un récent déplacement sur le site pour accélérer le rythme d'exécution des travaux et livrer le projet en question dans les meilleurs délais, a-t-on précisé.

TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ Les statuts particuliers des travailleurs de la santé seront publiés au plus tard à la fin de l'année en cours (ministère)

Le ministère de la Santé a annoncé, lundi dans un communiqué, que les statuts particuliers des travailleurs de la santé seront publiés, au plus tard, à la fin de l'année en cours.

"Les statuts particuliers des travailleurs de la santé seront publiés directement



+ après leur adoption+ par plus tard à la fin de l'année les services compétents au en cours", ce qui dénote,

selon la même source, de la "prise en charge totale des préoccupations des travailleurs du secteur, et leur trace un meilleur parcours professionnel". Le ministère de la Santé a indiqué que cette publication intervient "conformément aux conclusions et décisions prises par les hautes autorités des pays relatives à l'ensemble des statuts particuliers des travailleurs du secteur de la santé qui sont au stade final pour leur approbation et adoption".

BIOLOGIE MÉDICALE Les laboratoires d'analyses médicales veillent à la qualité des prestations (praticiens)

Le président du Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (SALAM), Dr Yacine Mizi Allaoui et le président de l'Association des laboratoires d'analyses de biologie, Dr Abdelhalim Chachou ont affirmé que les laboratoires d'analyses médicales publics et privés veillaient à fournir des prestations de qualité aux citoyens.

S'exprimant en marge de la 2e édition des journées scientifiques de SALAM, Dr Mizi a précisé que l'organisation de ces journées qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue, a pour objectif de

permettre aux participants de s'informer sur les avancées réalisées en la matière en vue d'améliorer les prestations fournies au patient.

Ces journées scientifiques visent également à organiser cette spécialité exercée au niveau des établissements publics de santé par des médecins hospitaliers en plus de 1300 spécialistes dans la biologie médicale dans le secteur privé, a poursuivi le même responsable, mettant en garde contre "les intrus qui ne sont pas qualifiés et fournissent des prestations en deçà du niveau requis". Il

est grand temps de mettre fin à ces pratiques", a-t-il ajouté.

Pour sa part, Dr Abdelhalim Chachou a plaidé pour "la promulgation de textes de loi permettant à ce corps de suivre une formation continue pour qu'il soit au diapason des avancées réalisées dans ce domaine".

Permettre à des gens non qualifiés d'exercer cette spécialité aux côtés des médecins et pharmaciens ayant suivi une formation de longue durée, est préjudiciable à l'image du métier de la biologie médicale, a-t-il souligné.

DJELFA Campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein

Une campagne de proximité de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein sera organisée par l'association "Chouâa El AmeL" (Rayon d'espoir) d'aide aux malades du cancer de Djelfa, au profit des femmes des zones reculées de la wilaya, a-t-on appris, lundi, auprès de cette association.

La première halte de l'association sera la commune de Guettara, à 270 km à l'ex-

trême-sud de Djelfa, a indiqué la secrétaire générale de l'association, Zoubida Kessal, soulignant que cette campagne est initiée à l'occasion d'Octobre rose (mois de sensibilisation au dépistage précoce au cancer du sein). Elle a expliqué qu'au titre de cette campagne de sensibilisation, une intense activité de sensibilisation sera lancée en direction de la catégorie de femmes ciblées, pour les informer sur les

moyens de prévention et de détection précoce de divers types de cancer, notamment le cancer du sein, avec la contribution de tous les partenaires concernés, dont la formation et l'enseignement professionnels, l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et l'action sociale. Créée en 2006, l'association "Chouâa El AmeL" est dédiée au soutien et à l'accompagnement des malades du cancer. Elle a recensé un

total de 1.861 cas de cancer, dont 37 nouveaux cas enregistrés depuis le début de l'année 2023. Le cancer du sein arrive en tête avec 411 cas. Chaque semaine, l'association assure à ces malades trois déplacements vers les Centres anti-cancer (CAC) de Blida et d'Alger, "dans l'attente de la mise en exploitation prochaine du CAC en réalisation dans la wilaya de Djelfa", selon Mme. Zoubida Kessal.

BLIDA Caravanes médicales de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein

Des caravanes médicales sillonneront les régions reculées de Blida pour sensibiliser sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, au titre d'un programme spécial fixé par la direction de la Santé de la wilaya, à l'occasion du mois d'Octobre rose, a-t-on appris, samedi, auprès de cette dernière.

"Les caravanes de sensibilisation sillonneront les zones rurales et reculées

de la wilaya, tout au long du mois d'octobre prochain, dans le cadre d'un programme élaboré par la direction de la santé, en coordination avec l'association +El-Fedjr+ d'aide aux malades du cancer", a indiqué le responsable local du secteur, Chérif Tahî, en marge d'une Journée d'étude sur la prévention du cancer du sein. Cette action est animée par des femmes médecins spécialisées en obstétrique et gynécologie et des sages-femmes, qui procéderont, à l'occasion, à un examen préliminaire des femmes relevant de la tranche d'âge sujette au risque du cancer du sein (plus de 40 ans), dans le but de les orienter vers des centres de radiologie pour réaliser une mammographie, a expliqué le même responsable.

"Il s'agira, également, de sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein afin de relever le taux de rétablissement d'une part, et d'autre part éviter la mastectomie (ablation du sein) en cas d'atteinte", a-t-il ajouté. Des portes ouvertes sur cette maladie seront, par ailleurs, organisées, à la même période, au niveau de différents centres de santé de la wilaya, afin d'informer les femmes sur les méthodes d'auto-palpation mammaire, parallèlement au dépistage précoce de la maladie, chez des spécialistes, une fois tous les deux ans

pour les femmes de plus de 40 ans, notamment, a insisté le directeur de la santé. Chaque année à cette période de l'année, mois d'octobre, l'association "El-Fedjr" lance son programme de prévention pour sensibiliser les femmes sur la nécessité du dépistage précoce du cancer du sein, et partant relever leur chance de guérison, en cas d'atteinte, à fait savoir son président, Hadj Mekrachi, soulignant la concentration des campagnes de sensibilisation en la matière au niveau des grandes surfaces commerciales et autres sites connus pour leur fréquentation féminine.

A noter la signature par cette association d'une nouvelle convention avec un centre de radiologie privé, en vue de la réduction des frais de la mammographie, portant ainsi à trois le nombre de centres de radiologie conventionnés avec l'association "El-Fedjr", visant à encourager le plus grand nombre possible de femmes ciblées. Abritée par l'établissement hospitalier spécialisé dans la greffe d'organes et de tissus, cette Journée d'étude a vu l'animation d'une série de communications sur le cancer du sein, classé en tête de liste des cancers diagnostiqués chez les femmes tant à l'échelle mondiale, qu'en Algérie.

ETATS UNIS

Lauréat du Nobel, Drew Weissman veut développer un vaccin ultime contre le Covid

Développement d'un vaccin "ultime" contre tous les coronavirus, lutte contre la désinformation ou contre les inégalités d'accès aux vaccins: l'Américain Drew Weissman, récompensé lundi du prix Nobel de médecine à 64 ans, n'a pas l'intention de lever le pied, mais veut au contraire "accélérer" la cadence.



L'immunologiste à l'Université de Pennsylvanie s'est vu décerner la récompense suprême lundi pour son travail sur l'ARN messager, la technologie à l'origine de vaccins contre le Covid-19 ayant changé le cours de la pandémie.

Il a d'abord cru à un canular lorsque sa collègue Katalin Kariko, récompensée avec lui, lui a écrit à 04H00 du matin.

Et il n'a accepté d'y croire qu'une fois l'annonce officielle faite publiquement par le comité Nobel. Malgré de nom-

breuses récompenses déjà reçues ces dernières années, le prix Nobel reste le trophée "ultime", dont il rêvait depuis l'âge de 5 ans, a-t-il dit.

A désormais 64 ans, et après avoir aidé à combattre un virus ayant perturbé la planète entière et causé des millions de morts, il pourrait décider de

prendre une retraite bien méritée. Mais il reste selon lui trop de travail à accomplir. "J'accélère" la cadence, "et ma femme et ma famille ne sont pas ravis", dit-il en souriant. "Je suis sûr une bonne lancée." En haut de sa liste: améliorer les vaccins à ARN messager contre le Covid-19.

LIBYE

Plus de 100 agents de santé tués suite aux inondations

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rapporté, lundi, que 101 agents de santé ont péri pendant ou immédiatement après la tempête qui a balayé plusieurs régions de l'est de la Libye.

Ahmed Zuwaiten, représentant de l'OMS en Libye, a déclaré: "Ces médecins, infirmières et ambulanciers qui ont sacrifié leur vie, leur perte n'est pas seulement une perte pour leurs familles et leurs proches, mais aussi une perte pour l'ensemble de la population et la société, et c'est sans aucun doute un

coup dur porté au secteur de la santé dans l'est de la Libye et dans le reste du pays".

L'organisation a noté en outre que les établissements de soins de santé primaires à travers le pays sont confrontés à "une grave pénurie de personnel, de médicaments, d'équipements et de dispositifs médicaux".

Il convient de noter que la tempête et les inondations ont entraîné la mort de 4 333 personnes en plus de 8 500 personnes portées disparues, selon l'ONU.

PAKISTAN

Démantèlement d'un réseau de trafic d'organes dirigé par un médecin et un mécanicien

Un réseau de trafiquants d'organes humains composé de huit membres et dirigé par un médecin et un mécanicien a été démantelé par la police pakistanaise, ont rapporté lundi des médias, citant les autorités.

Le réseau avait procédé à plus de 328 transplantations illégales de reins, ayant causé la mort d'au moins trois personnes, selon les mêmes sources.

Le médecin qui a déjà été arrêté cinq fois pour erreur médicale, utilisait le mécanicien comme assistant et anesthésiste pendant les opérations chirurgicales, selon une enquête de police, reprise par les médias. Les interven-

tions étaient pratiquées sur des individus rencontrés dans des hôpitaux et attirés par de fausses promesses, a montré une enquête de police.

Les reins étaient prélevés ou transplantés aux domiciles de personnes privées, parfois même sans que le patient n'en ait conscience, a expliqué le chef du gouvernement de la province du Pendjab, Mohsin Naqvi, cité par les médias.

Les organes étaient vendus à un prix pouvant atteindre 10 millions de roupies (33.000 euros) pour des clients étrangers, a-t-il précisé.

Le réseau de huit membres opérait

au Pendjab (centre-Est) et dans la partie du Cachemire placée sous administration pakistanaise (Nord-Est). Ses activités ont causé la mort d'au moins trois personnes.

"Les faits et chiffres qui nous sont parvenus font trembler le cœur", a déclaré M. Naqvi lors d'une conférence de presse dimanche. La bande est responsable de "beaucoup plus d'opérations et de transplantations illégales que ça.

Ce sont celles que nous avons confirmées", a-t-il ajouté.

Le Pakistan a interdit en 2010 le trafic d'organes humains, puni d'une peine de prison maximale de 10 ans.

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

L'OMS recommande un deuxième vaccin pour protéger les enfants

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé lundi un deuxième vaccin contre le paludisme, principalement pour renforcer l'immunité des plus jeunes. Deux ans après avoir recommandé le premier vaccin RTS,S, le Directeur général Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré, lors d'une conférence de presse à Genève: "Aujourd'hui, j'ai le grand plaisir d'annoncer que l'OMS recommande un deuxième vaccin, appelé R21/Matrix-M, pour prévenir le paludisme chez les enfants". Il a déclaré que les essais ont montré que le vaccin était "sûr". La recommandation de l'OMS est basée sur les conseils de deux groupes d'experts, dont le Groupe consultatif stratégique d'experts sur la vaccination (SAGE) et le Groupe consultatif sur la politique contre le paludisme, a-t-il déclaré. Selon le responsable onusien, "près de la moitié de la population mondiale reste exposée au risque de paludisme". Selon les estimations, 247 millions de cas de paludisme et 619 000 décès ont été signalés en 2021, tandis que 95 % des cas et des décès se produisent en Afrique, la plupart des décès touchant des enfants.

BANGLADESH

Plus de 1.000 décès de la dengue depuis le début de l'année

Plus de 1.000 personnes sont mortes de la dengue au Bangladesh depuis le début de l'année, selon les nouveaux chiffres officiels, représentant la pire épidémie de cette maladie jamais enregistrée dans le pays. Les chiffres du ministère de la Santé publiés dimanche soir indiquent que 1.006 personnes sont décédées sur plus de 200.000 cas confirmés.

Un précédent bilan donné la semaine passée faisait état de 900 morts de la dengue depuis janvier 2023. Au Bangladesh, la période de mousson de juin à septembre constitue la saison ayant une incidence élevée de cette maladie transmise par les moustiques.

La dengue est une maladie endémique des zones tropicales qui provoque de fortes fièvres, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des douleurs musculaires et, dans les cas les plus graves, des saignements pouvant entraîner la mort.

La dengue et d'autres maladies causées par des virus transmis par les moustiques se propagent plus rapidement et davantage en raison du changement climatique, avait prévenu récemment l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

AFRIQUE

Le CDC Afrique appelle à l'autonomie en matière de fabrication des produits de santé

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a appelé à des efforts concertés pour parvenir à l'autonomie en matière de fabrication de produits de santé en Afrique.

Le CDC Afrique, l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine, a lancé cet appel après que la compagnie Revital Healthcare EPZ est devenue la première entreprise africaine à obtenir une pré qualification auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la production de seringues autobloquantes à activation précoce. "Conformément à sa vision d'un nouvel ordre de la santé publique, le CDC Afrique s'engage à renforcer les capacités de fabrication locales sur le continent", a indiqué le CDC dans un communiqué publié vendredi soir. L'agence a souligné sa détermination à promouvoir l'excellence locale afin d'améliorer les prestations de santé et de garantir la disponibilité des produits médicaux essentiels sur le continent. Au total, huit fabricants dans le monde ont obtenu une pré qualification de l'OMS pour des seringues autobloquantes, mais Revital Healthcare EPZ est le premier et le seul producteur africain à en faire partie, a indiqué le CDC Afrique. L'entreprise est désormais prête à produire plus de 300 millions de seringues autobloquantes par an, ce qui contribuera à sécuriser l'approvisionnement du continent africain en équipements médicaux essentiels. La réussite de l'entreprise illustre le potentiel d'innovation et les prouesses industrielles de l'Afrique, et atteste de notre engagement collectif à construire un écosystème de soins résilient et auto-suffisant", a ajouté le CDC Afrique.

FRANCE

Nouvelle campagne vaccinale contre le Covid-19

Face à la reprise de l'épidémie de Covid-19, le gouvernement français a décidé d'avancer, comme d'autres pays européens, sa nouvelle campagne de vaccination: elle sera ciblée à partir de lundi sur les populations les plus à risque, avec de nouveaux vaccins.

"Le virus circule, chacun de nous peut voir des cas autour de lui.

L'épidémie, elle est là", déclarait mi-septembre le ministre de la Santé Aurélien Rousseau pour justifier cette décision d'accélérer finalement le dispositif.

Initialement, la vaccination anti-Covid, centrée sur les plus vulnérables, devait s'effectuer en même temps que celle contre la grippe, à partir du 17 octobre. Mais le virus s'est une nouvelle fois



invité dans le calendrier de la rentrée, après avoir surgi au cœur de l'été.

En France, le système de surveillance du virus, considérablement allégé, est actuellement proche de celui

de la grippe. Le rebond de l'épidémie ne fait pourtant aucun doute, confirmé par les quelques indicateurs encore disponibles.

Ainsi, selon le réseau Sentinelles - composé de

médecins et pédiatres faisant remonter des données de santé - la semaine de veille et d'anticipation des risques sanitaires (Covars), qui a recommandé mi-septembre "l'accès au rappel vaccinal dès que possible".

La vaccination ciblera essentiellement les plus de 65 ans, les personnes fragiles, atteintes de comorbidités, les femmes enceintes, les résidents d'Ehpad ou encore les personnes au contact de personnes fragiles.

RÉTENTION D'EAU QUE FAIRE POUR DÉGONFLER RAPIDEMENT ?

Une femme sur deux souffre de rétention d'eau mais nous ne faisons pas toujours ce qu'il faut pour dégonfler. Les explications et conseils de phlébologues.

Un pantalon qu'on a du mal à fermer, une sensation de gonflement des doigts lorsqu'on enfle une bague, des jambes en poteau, un visage bouffi, un ventre gonflé... Ce ne sont que quelques exemples des conséquences de la rétention d'eau. Plusieurs causes peuvent l'expliquer. Identifier celle qui vous concerne est la première étape pour mettre en place une routine efficace.

RÉTENTION D'EAU : DÉFINITION
La rétention d'eau correspond par définition à une accumulation d'eau dans les tissus, en particulier au niveau des jambes, qui entraîne une sensation de gonflement et de lourdeur. "Normalement, il y a un système de pression qui permet à l'eau de sortir et de rentrer dans les cellules. En cas de rétention d'eau, l'eau sort des cellules et reste dans le milieu extra-cellulaire", explique le Dr Toledano, phlébologue. Ce problème toucherait près d'une femme sur deux. "Mais dans 90 % des cas, il n'y a pas de cause grave et on peut y répondre par des mesures hygiéno-diététiques adaptées", rassure le médecin.

Notre organisme en contient environ 60%. Celle qui vient de l'eau bue ou des aliments, est évacuée par la transpiration, la respiration, les urines avec les sels minéraux. Sinon, les deux tiers se situent dans nos cellules et le reste fait partie du liquide extracellulaire. Ce dernier doit circuler en permanence. Il suit un trajet qui vient des capillaires artériels vers les vaisseaux lymphatiques et les capillaires veineux qui l'absorbent.

Il s'établit alors un équilibre parfait : toute l'eau qui sort des capillaires artériels doit être entièrement réabsorbée par les capillaires veineux. "Mais si ce circuit ne fonctionne pas ou fonctionne mal, l'eau s'accumule dans les cellules et crée des œdèmes ou un phénomène de rétention d'eau", résume Philippe Blanchemaison, phlébologue à Paris.

QUELLES SONT LES CAUSES DE LA RÉTENTION D'EAU ?

Il existe cinq grandes causes qui génèrent la rétention d'eau... Les causes vasculaires restent les plus classiques.

"Il s'agit principalement des problèmes de circulation : une fragilité des capillaires dont les parois deviennent fines et poreuses ; une insuffisance veineuse, c'est-à-dire une difficulté des veines à faire remonter le sang vers le cœur ; à quoi s'ajoute parfois une insuffisance du circuit lymphatique qui, normalement, aide à la réabsorption du surplus liquidien", indique le Dr Toledano. D'autres causes sont possibles : les variations hormonales au moment des règles, de la grossesse et de la ménopause ou périménopause. Une pilule ou un traitement hormonal substitutif mal dosé peut aggraver les choses.

Mais aussi une alimentation trop riche en sel ; une intolérance alimentaire ; ou encore la prise de certains médicaments (inhibiteurs calciques, anti-inflammatoires non stéroïdiens, corticoïdes).

Elle peut aussi provenir d'un taux élevé de cortisol, l'hormone du stress, ou d'un manque d'hormones thyroïdiennes. Les causes osmotiques viennent d'une baisse de la concentration des protéines dans le sang qui empêche une bonne réabsorption de l'eau filtrée depuis les capillaires artériels vers les capillaires veineux.

Ce cas de figure se rencontre de plus en plus chez les personnes véganes car le manque de protéines dans le sang veineux peut aggraver le phénomène de rétention d'eau. Elle



peut aussi résulter d'une inflammation localisée. Par exemple un traumatisme type entorse avec cheville gonflée. Enfin la cortisone, certains anti-inflammatoires ou hypoglycémiques, ou encore les inhibiteurs calciques peuvent provoquer un phénomène de rétention d'eau.

RÉTENTION D'EAU : LES BONNES GESTES POUR DÉGONFLER RAPIDEMENT

Misez sur les activités physiques aquatiques : aqua gym, aqua bike ou natation, voire séances régulières de marche au bord de l'eau constituent des aides très efficaces pour ne pas souffrir de rétention d'eau. Le mouvement de drainage possède des vertus bénéfiques sur le phénomène.

Ayez recours aux baes de contention. Ce n'est pas une solution agréable lors des périodes de fortes chaleurs, mais pour de longs trajets en train, en avion ou en voiture, c'est une aide précieuse qui va protéger vos veines. C'est particulièrement valable pour les femmes enceintes.

Passer un jet d'eau froide sur ses jambes, du bas vers le haut, à la fin de la douche.

Porter des bas de contention (ou des chaussettes) si on travaille debout sans beaucoup bouger.

Utiliser un repose-pieds si on passe beaucoup de temps devant son bureau.

S'allonger quelques minutes, les jambes à la verticale le long d'un mur, en fin de journée.

Se masser les jambes avec des mouvements doux, en remontant des chevilles aux mollets.

Reléver les pieds du lit.

Pratiquer une activité physique qui fait travailler en douceur les muscles des jambes : natation, vélo, aquagym, roller, vélo elliptique...

À défaut, faire au moins 30 minutes de marche rapide quotidiennement.

Quels traitements contre la rétention d'eau ? Parler avec son médecin s'avère primordial. Pour les contre-œdèmes, on peut en tester d'autres. Idem pour le traitement hormonal substitutif. "Il faut absolument adapter et écouter les réactions de l'organisme qui peuvent varier d'une personne à l'autre", conseille Philippe Blanchemaison, phlébologue à Paris. Et

pour les autres traitements médicamenteux, signalez toujours au médecin qui vous suit que vous êtes sujet(te) à la rétention d'eau. L'adaptation du traitement est toujours envisageable.

CELLULITE : UN LIEN AVEC LA RÉTENTION D'EAU ?

"On distingue trois formes de cellulite : la cellulite aqueuse dans laquelle la rétention d'eau est majoritaire, la cellulite adipeuse à composante grassieuse majoritaire, et la cellulite fibreuse où l'on voit apparaître des fibres engainant les cellules adipeuses, explique le Dr Toledano. Dans certains cas, la rétention d'eau peut évoluer vers une cellulite grassieuse plus fibreuse." Raison pour laquelle, en plus de faire la part belle aux fruits et légumes et de limiter le sel, il est vivement recommandé de diminuer aussi les sucres (sucre blanc, confiture, gâteaux, glaces...) ainsi que les mauvaises graisses (charcuteries, fritures, crème, fromages...).

RÉTENTION D'EAU : QUELS ALIMENTS AIDENT À ÉLIMINER ?

Quels aliments aident à lutter contre la rétention d'eau ? "Il faut miser sur les aliments qui font office de protecteurs vasculaires, conseille le Dr Blanchemaison. Les fruits rouges par exemple apportent des antioxydants, bons pour la circulation. Faites le plein de fraises, framboises, myrtilles, casis, mûres... Mixez aussi sur la vitamine E (huile de germe de blé, amandes, noisettes, graines de tournesol) qui possède aussi cet effet protecteur.

La vitamine C, le sélénium, le zinc, et le silicium nécessaires aux enzymes fabriquant le collagène peuvent également un grand intérêt. Présents, agrumes, poivrons pour la vitamine C ; avoiron, pois pour le sélénium ; sésame, noix pour le zinc ; et le blé complet vous apportent-rouge de sélénium.

Le foie de veau est riche en zinc, le son de blé, d'avoine et le blé complet vous apportent-rouge de sélénium, poursuit le spécialiste. Pour les vitamines liposolubles comme la vitamine E attention aux surdoses car le surplus s'élimine mal et un trop plein est contre-productif.

Les légumes riches en eau et en potassium qui favorisent la diurèse sont aussi à privilégier. Le champion en la matière est l'asperge,

qui renferme plusieurs composés diurétiques (potassium, asparagine, fructose). L'artichaut, le fenouil, le radis et les choux possèdent aussi une bonne teneur en potassium. Le concombre et la pastèque, riches en eau, ont un faible apport calorique.

Retenez aussi que les fibres des fruits et légumes permettent de lutter contre la constipation, un facteur aggravant de la rétention d'eau. Mais l'alimentation ne peut pas tout, comme aime à le rappeler le Dr Toledano : "Il faut associer alimentation équilibrée, activité physique adaptée et action locale, ce que j'appelle la règle des 3 A."

Attention aux menus "tout salade" ! "Il ne faut pas oublier les protéines car une diminution de leur concentration dans le sang entraîne une baisse de la pression osmotique. Et cela empêche la bonne réabsorption de l'eau des tissus interstitiels vers les capillaires", souligne encore le Dr Toledano. Attention au surpoids. C'est un facteur aggravant de la rétention d'eau, parfois, il suffit de perdre quelques kilos pour ne plus subir le phénomène.

Pourquoi faut-il limiter les additifs ?
Si nous consommons beaucoup d'aliments transformés, nous absorbons une grande quantité d'additifs (la législation en autorise plus de 300), ce qui n'est pas sans conséquence sur notre santé. Certains, comme les émulsifiants, perturbent le microbiote, ce qui fragilise la muqueuse intestinale et favorise le passage de grosses protéines qui peuvent perturber le fonctionnement de l'organisme. "Et certains additifs alimentaires renforcent du sodium qui aggrave le phénomène de rétention d'eau", note le Dr Toledano. C'est le cas des conservateurs comme le E231 dans les sauces et boissons aromatisées, des épaississants comme le E401 dans les glaces et les gâteaux, ou encore des exhausteurs de goût comme le E621 dans les soupes et les plats préparés. Encore une bonne raison d'éviter de consommer les préparations et plats industriels.

Dans ce cas il faut les compléter avec des pois chiches pour éviter les carences. A retenir : mettre l'accent sur les végétaux riches en protéines : le soja, les lentilles, le quinoa, mais aussi les algues, les amandes, le sarrasin, les graines de courge, les noix...

Attention aussi à l'excès de sel qui retient l'eau dans les cellules. Et ne jamais oublier de boire 1,5 L d'eau afin que les reins fonctionnent correctement.

COMMENT RÉDUIRE SA CONSOMMATION DE SEL ?

Les cellules sont riches en potassium et le milieu extra-cellulaire en sodium. L'équilibre entre les deux est important et, s'il y a trop de sodium dans le milieu extra-cellulaire, cela entraîne une rétention d'eau. La principale source de sodium est le sel, or nous en consommons en moyenne 10 g par jour, soit deux fois l'apport maximal recommandé par l'OMS. Pour limiter, ce ne s'agit pas de ne s'attaquer qu'au sel « visible », celui de la salière, qui ne représente que 20 % des apports. Il faut aussi veiller au sel « caché », celui qui se trouve dans la plupart des aliments transformés : fromages, charcuteries, poissons fumés, plats cuisinés... sans oublier le pain qui en contient beaucoup.

Au menu : le plus d'aliments « bruts » possible, cuisinés maison avec peu ou pas de sel, mais relevés d'herbes et d'épices.

Pourquoi les antioxydants sont importants ?

Ils protègent les parois des vaisseaux des radicaux libres, diminuent la fragilité capillaire et améliorent la circulation veineuse et lymphatique. Les flavonoïdes en particulier sont reconnus pour leur action bénéfique sur le tonus veineux. On les trouve dans le cassis, le raisin, le thé, le cacao, l'ail, la pomme, la grenade... On peut aussi citer les OPC (oligomères procyanidiniques) contenus dans les pépins de raisin, de puissants anti-oxydants qui renforcent la résistance des vaisseaux sanguins et leur élasticité. On les trouve sous forme de compléments, mais on peut également en profiter en préparant des Jus avec des grains de raisin entiers mixés.

L'ALIMENTATION, REMÈDE NATUREL CONTRE LA RÉTENTION D'EAU

Pour lutter contre la rétention d'eau il convient d'abord de diminuer la consommation de sel et de supprimer des aliments qui favorisent cette rétention : sucres industriels, graisses, et notamment les graisses saturées comme le beurre, les sauces, les mayonnaises, les charcuteries et les viandes grasses.

Mais dans l'assiette, ce sont les fruits et les légumes qui se révèlent les plus intéressants car ils apportent de l'eau et des minéraux (et notamment du potassium) qui aident à éliminer, et des composés antioxydants qui protègent les vaisseaux et favorisent la bonne circulation des liquides dans l'organisme. Choisissez des aliments diurétiques comme l'asperge, le céleri, la pêche, le melon, l'ananas... Ces aliments drainants vont permettre d'éliminer avec plus d'efficacité l'eau en excès dans l'organisme.

Choisissez aussi les aliments riches en potassium, un oligo-élément qui a une action sur l'élimination urinaire de sodium et d'eau, proche de celles des diurétiques ou en raison de la présence d'autres substances qui favorisent l'élimination rénale, comme le fructose ou l'asparagine, ou qui ont une action anti-œdème comme la broméline.

UNE JOURNÉE DE MENUS ANTI-

LES 9 MEILLEURS ALIMENTS CONTRE LA RÉTENTION D'EAU

La rétention d'eau concerne 1 femme sur 2. Même si elle est bénigne, elle peut être gênante. Un certain nombre d'aliments peuvent réduire la rétention d'eau.



RÉTENTION D'EAU

On fait la chasse au sel et on profite des légumes riches en eau et en potassium diurétique pour favoriser l'élimination.

>> Au petit-déjeuner

Le vert
Jus vert : concombre, épinards, radis
Pain aux noix
2 carrés de chocolat noir fondu

>> Au déjeuner

Salade de fenouil
Riz sauté aux crevettes et pois gourmands
Faiselle aux fraises

>> Au dîner

Asperges blanches
Brouillade d'œufs aux shiitakés
Pastèque

En plus d'une alimentation adaptée, pour retrouver un peu de légèreté, optez pour les plantes drainantes (queue de cerise, orthosiphon, piloselle), que vous associez avec des plantes qui favorisent la circulation comme l'hamamélis, le marron d'Inde et la vigne rouge.

1/9 - LE CONCOMBRE

Sa très grande richesse en eau (96%) confère au concombre des vertus diurétiques. Comme il est

très peu calorique (10kcal au 100g) on peut en consommer très souvent ! Contre les jambes lourdes, préparez-vous un smoothie drainant en mixant concombre, fenouil et céleri. Découvrez ici 9 façons de préparer le concombre.

2/9 - LE MELON

Le melon est riche en sels minéraux, en potassium et en calcium. Il a des vertus diurétiques qui en font un bon allié contre la rétention d'eau. Comme il est très peu calorique (34kcal au 100g) et qu'il accentue la sensation de satiété, il est d'autant plus conseillé d'en consommer lorsque c'est la saison. Découvrez ici 10 recettes express avec du melon.

3/9 - L'ANANAS

Ce fruit est le fruit anti-œdèmes par excellence. Il contient une enzyme, la broméline, qui a une action anti-inflammatoire et anti-œdémateuse. Attention, la broméline ne se trouve que dans les ananas frais, pas dans ceux en conserve !

4/9 - L'ARTICHAUT

Son apport intéressant en potassium lui confère un effet diurétique qui aide à éliminer

l'eau retenue dans l'organisme. Son effet anti-rétention d'eau est également dû à la présence d'inuline, un sucre de la famille des fructanes.

5/9 - L'ASPERGE

L'asperge est un excellent diurétique grâce à la présence de plusieurs substances comme le fructose (un glucide) et l'asparagine (un acide aminé) qui stimulent l'élimination rénale. Elle bénéficie aussi d'une concentration élevée en potassium qui permet de favoriser l'élimination de l'eau en excès dans les tissus. Découvrez ici 15 recettes avec des asperges

6/9 - LES CAROTTES

Les carottes sont des légumes ayant une forte teneur en potassium (320 mg potassium pour 100 g). C'est cette importante quantité de potassium qui leur permet d'être efficace sur la rétention d'eau. Privilégiez les carottes crues qui contiennent plus de potassium que les carottes cuites à l'eau. Découvrez ici 15 recettes aux carottes pour faire le plein de potassium.

7/9 - LES BROCOLIS

Les brocolis sont des légumes diététiques grâce à leur haute teneur en potassium (316mg pour 100g) qui agit sur l'élimination de l'eau. À savoir : les brocolis bouillis contiennent plus de potassium que les brocolis crus alors que c'est le contraire pour les carottes. Découvrez ici 6 recettes avec des brocolis

8/9 - LE CÉLÉRI

Voilà encore un légume diurétique. Sa haute teneur en potassium (260 mg pour 100 g), contrebalance sa teneur en sodium (80 mg pour 100 g), ce qui permet de stimuler l'élimination rénale.

9/9 - LES CHOUX

Les choux sont aussi des diurétiques naturels. Le meilleur choix ? Les petits choux de Bruxelles particulièrement riches en potassium (389 mn pour 100g) qui agit sur l'élimination de l'eau par le biais de mécanismes complexes au niveau des reins.

Quelles plantes pour soulager ?

Certaines plantes (riches en tanins et en flavonoïdes) soulagent les jambes lourdes. On distingue deux types.

Les plantes veinotoniques

Ces plantes (ginkgo biloba, vigne rouge, hamamélis, mélilot, marron d'Inde...) augmentent le tonus des parois des vaisseaux et aident à lutter contre la dilatation et la perméabilité des veines. À prendre sous forme de compléments en cure de 1 à 3 mois.

Les plantes drainantes

L'orthosiphon, la queue de cerise, la piloselle, le thé vert, le pissillit, le bouleau... favo-

risent l'élimination de l'eau par les reins. À prendre de préférence sous forme d'infusion ou encore de teinture mère diluée dans un peu d'eau, car il est important de bien s'hydrater en parallèle.

Préférer boire une eau peu minéralisée (vérifier sur l'étiquette que le résidu sec est inférieur à 70 mg/l).

Compter deux à trois tasses par jour, à prendre pendant une dizaine de jours.

Certaines plantes ont fait la preuve de leur efficacité pour apaiser les troubles circulatoires. Optez pour la vigne rouge, le marron d'Inde, l'hamamélis, le ginkgo biloba, confirme le Dr Blanchemaison.



EGYPTE

Le président El-Sissi annonce sa candidature à la présidentielle de décembre

Le président égyptien Abdel Fattah El-Sissi a annoncé lundi soir qu'il sera candidat à un troisième mandat à la présidentielle prévue le mois de décembre prochain dans le pays.

M. Sissi s'est exprimé lors de la clôture d'une conférence tenue dans la nouvelle capitale administrative, à l'est du Caire. Le chef de l'Etat égyptien a dé-

claré dans son discours : "J'ai décidé de me présenter (...) pour un nouveau mandat présidentiel", appelant les Égyptiens à participer largement aux élec-

tions présidentielles prévues en décembre prochain. En 2014 puis en 2018, M. Sissi avait remporté la présidentielle avec 96% puis 97% des voix.

BURKINA FASO

Un million d'enfants non scolarisés à cause de l'insécurité (UNICEF)

Plus d'un million d'enfants et 31.000 enseignants n'ont pas pu retourner dans leurs salles de classe au Burkina Faso en raison de la violence et de l'insécurité, a indiqué le Fonds des Nations unies pour l'enfance

(UNICEF). Environ 6.100 écoles, soit au moins une école sur quatre, ont été fermées le premier jour de l'année scolaire, lundi, 2 octobre, a indiqué l'UNICEF.

"Le fait qu'autant d'enfants ne puissent

toujours pas retourner à l'école en raison de la violence et de l'insécurité, et que tant d'écoles soient fermées, est très bouleversant", a déclaré John Agbor, représentant de l'UNICEF au Burkina Faso, dans le

communiqué. Le Burkina Faso lutte pour contenir l'insécurité qui a tué des milliers de personnes et déplacé plus de deux millions de personnes dans le pays, dont plus de la moitié étaient des enfants.

NIGERIA

Les syndicats suspendent leur appel à la grève nationale

Les deux principaux syndicats du Nigeria ont suspendu leur appel à la grève nationale, après l'annonce par le gouvernement de mesures pour compenser la hausse du coût de la vie, ont-ils annoncé lundi dans un communiqué conjoint. Cette grève illimitée devait démarrer mardi. Mais après des discussions dimanche et lundi entre le gouvernement et les deux syndicats, le Nigeria Labour Congress (NLC) et le Trade Union Congress (TUC), ces

deux derniers ont accepté de suspendre le mouvement pour 30 jours. Le président nigérian Bola Ahmed Tinubu avait annoncé dimanche une hausse temporaire du salaire minimum pour les travailleurs les moins bien payés et des transports publics moins chers, afin de compenser l'impact de ses récentes réformes économiques.

Depuis son arrivée au pouvoir en mai, M. Tinubu a supprimé les subventions sur les carburants, qui coûtaient

chaque année des milliards au gouvernement pour maintenir les prix artificiellement bas.

Il a aussi laissé flotter le naira, la monnaie nationale, ce qui a entraîné une forte dévaluation. Le gouvernement estime que ces réformes sont nécessaires pour relancer la plus grande économie d'Afrique, et les investisseurs les ont applaudies. Mais les Nigériens endurent un triplement du prix de l'essence et une inflation désormais de 25%.

GUINÉE

Une mission du FMI satisfaite des performances économiques du pays

La cheffe de mission du Fonds monétaire international (FMI), Pilar García Martínez, s'est déclarée satisfaite des performances économiques de la Guinée au terme de plusieurs jours d'échanges avec les autorités guinéennes. Selon Mme García Martínez, la restitution des résultats de concertation entre les membres de la mission du FMI et les responsables des départements sectoriels montre que le

pays a fait suffisamment d'efforts dans la conduite des réformes économiques et monétaires ces dernières années. "Nous avons partagé les données, nous avons discuté et nous avons beaucoup apprécié les efforts faits par les autorités", a déclaré la cheffe de mission du FMI avant d'ajouter que les liens restaient maintenus entre son institution et le pays. Le ministre guinéen de l'Economie et des Finances,

Moussa Cissé, a pour sa part précisé que les discussions avec la mission du FMI avaient porté essentiellement sur les secteurs prioritaires de l'Etat, à savoir les mines, l'énergie et l'agriculture. "Nous avons procédé à la revue des portefeuilles, notamment sur les mines, l'énergie et le secteur agricole, la qualification des dépenses publiques et les investissements qui sont faits dans le pays", a-t-il expliqué. Pour

lui, le projet de mines de fer de Simandou reste aujourd'hui "le moteur" du futur développement économique de la Guinée avec un investissement attendu estimé à plusieurs milliards de dollars. Tout en faisant des recommandations à la Guinée, la cheffe de mission du FMI n'a pas manqué de souligner la dynamique des autorités guinéennes pour parvenir à de meilleurs résultats économiques.

ZIMBABWE

Objectif d'atteindre 12 milliards USD de revenus dans le secteur minier

Le Zimbabwe est en train d'atteindre l'objectif de 12 milliards de dollars de revenus dans le secteur minier avant la fin de l'année, la filière aurifère devant jouer un rôle majeur dans la réalisation de cet objectif ambitieux, a déclaré le ministre des Mines de ce pays d'Afrique australe, Soda Zhemu. Selon les statistiques de l'année dernière, le secteur minier a généré plus de 9 milliards de dollars, a indiqué M.

Zhemu lors d'une conférence de presse en marge d'un atelier sur le déploiement de la mobilisation de l'or qui s'est tenu dans la capitale Harare. "Une étude de base a été menée en 2017 et notre industrie minière était alors évaluée à environ 2,9 milliards de dollars, et au fil des ans, elle n'a cessé de croître", a noté le ministre. "Je dirais donc sans me tromper que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'ob-

jectif d'une industrie minière de 12 milliards (de dollars), et le secteur de l'or devrait à lui seul contribuer à hauteur d'approximativement 4 milliards à cet objectif", a-t-il ajouté. L'or est le premier minéral exporté par le Zimbabwe, rapportant 2,04 milliards de dollars grâce à une production record de 35,38 tonnes en 2022, contre 1,8 milliard de dollars en 2021, selon la Banque de réserve du Zimbabwe.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Félix Tshisekedi désigné candidat à la présidentielle

Le président congolais Félix Tshisekedi a été désigné dimanche, candidat à l'élection présidentielle de décembre prochain par sa coalition l'Union sacrée de la nation (USN), au terme du premier congrès de cette plateforme politique dans la capitale inshasa, ont rapporté les médias locaux. "La résolution portant désignation et investiture de Félix Tshisekedi a été adoptée à l'unanimité par les congressistes avant que les membres du présidium de l'Union sacrée de la nation l'aient paraphée", a relevé le site d'information "mediacongo.net". Le rapporteur général de l'USN, André Mbata, a fait savoir que "le président Félix Tshisekedi doit achever ce qu'il a commencé", a ajouté la même source. En avril dernier, des milliers de personnes avaient marqué au stade des Martyrs de Kinshasa la naissance officielle de l'Union sacrée de la nation, coalition de partis soutenant la candidature du président Félix Tshisekedi à sa réélection.

Le Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix, annonce sa candidature à la présidentielle

Le docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix en 2018, a annoncé lundi à Kinshasa sa candidature à la présidentielle de décembre prochain en République démocratique du Congo.

"J'accepte d'être votre candidat à la présidence de la République", a lancé le célèbre gynécologue de 68 ans, dans une allocution prononcée devant des centaines de personnes enthousiastes rassemblées dans une salle de conférence.

Il rejoint une liste déjà longue d'opposants qui comptent affronter le 20 décembre prochain le chef de l'Etat sortant, Félix Tshisekedi, au pouvoir depuis janvier 2019 et candidat à sa réélection. Parmi les autres opposants en lice figure Martin Fayulu, candidat malheureux à l'élection de décembre 2018, qui a confirmé samedi sa candidature à la prochaine présidentielle.

Egalement sur les rangs, l'ancien gouverneur du Katanga (Sud-Est) et riche homme d'affaires Moïse Katumbi devrait déposer officiellement sa candidature dans les tout prochains jours.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au dimanche 8 octobre à minuit. En fin de semaine dernière, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) disait en avoir reçu six. La présidentielle sera couplée avec les élections législatives, provinciales et locales. C'est un scrutin à un seul tour, pour lequel, sauf alliances et ralliements d'ici là, l'opposition se prépare en ordre dispersé.

La famine menace 25 millions de personnes (ONU)

Plus de 25 millions de personnes, soit environ un quart de la population de la République démocratique du Congo (RDC), sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, ont alerté l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un communiqué conjoint. "La RDC dispose de terres fertiles et de ressources en eau abondantes, et possède la capacité inhérente d'atteindre l'autosuffisance en matière de production alimentaire et même d'étendre ses contributions aux pays voisins", relèvent les deux instances onusiennes.

"Cependant, diverses causes sous-jacentes, telles que l'intensification du conflit dans l'est de la RDC et le manque d'investissement dans le développement rural, empêchent le pays d'atteindre l'autosuffisance alimentaire" constatent la FAO et le PAM. Selon les mêmes sources, le conflit dans l'est du pays a "perturbé la production agricole vitale et la croissance des infrastructures essentielles", poussant plus de 5,6 millions de personnes au déplacement, dans trois provinces : l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Dans ce contexte, le PAM fait part d'un important déficit financier pour subvenir aux besoins des populations en termes d'alimentation. "Le PAM est confronté à un déficit de financement critique de 629,6 millions de dollars au cours des six prochains mois.

En l'absence de financement, le PAM n'est pas en mesure de poursuivre l'intensification de ses opérations pour atteindre 3,6 millions de personnes et pourrait devoir réduire son aide dès le mois d'octobre", déplore l'ONU. Pour remédier à cette situation, la FAO et le PAM préconisent de soutenir davantage les populations pour produire davantage de nourriture.

"La seule façon de briser le cycle et d'infléchir ces tendances est d'aider les familles rurales à accroître leur résilience et leur productivité", a déclaré Aristide Ongone, représentant de la FAO en RDC. La RDC couvre une superficie de 2,345 millions km² pour une population de près de 96 millions d'habitants avec d'importantes ressources en eau et en terres arables. Toutefois, les maladies et les conflits armés, notamment dans l'est du pays entravent son essor alimentaire et agricole.

TURQUIE

Près de 70 personnes arrêtées après l'attentat d'Ankara

Près de 70 personnes ont été arrêtées mardi en Turquie, soupçonnées d'être liées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui a revendiqué l'attentat ayant blessé deux policiers dimanche à Ankara, ont rapporté des médias, citant les autorités.

Selon le ministre turc de l'Intérieur Ali Yerlikaya, 67 suspects ont été interpellés dans 16 des 81

provinces du pays. L'attentat perpétré au cœur de la capitale turque représentait, selon le pré-

sident turc Recep Tayyip Erdogan, "le dernier souffle du terrorisme".

GRANDE BRETAGNE

Les conservateurs britanniques veulent encore croire en leurs chances

Réunis en congrès à Manchester, les conservateurs britanniques veulent encore croire en leur chances de rester au pouvoir malgré des sondages durablement défavorables, misant notamment sur le peu d'enthousiasme que suscite le chef de l'opposition Keir Starmer. "Ce n'est pas une surprise de dire qu'on

est tous préoccupés par les élections qui arrivent l'année prochaine", constate Michael Gibson, un ancien élu local de 58 ans du sud de l'Angleterre. Mais il y a dans les rangs du parti, au pouvoir depuis treize ans, la "détermination de faire au mieux", souligne-t-il. Si le camp du Premier ministre Rishi Sunak est

encore loin derrière, "un an c'est long en politique", "le jeu sera différent" lors du scrutin, veut croire Michael Gibson.

"C'est l'écart le plus faible qu'on ait eu depuis un an", "on réduit l'écart avec Rishi", s'enthousiasme quant à elle Molly Ashman, étudiante de 19 ans, convaincue que le chef

de gouvernement pourrait l'emporter. Nombreux sont ceux qui attendent davantage de clarté de la part de Rishi Sunak, qui depuis des jours refuse de dire quel sera le sort de la deuxième ligne à grande vitesse du pays, HS2, un projet-phare qui risque d'être amputé face à l'envolée des coûts.

ETATS UNIS

En procès civil pour fraudes à New York : Trump dénonce un "simulacre" de procès

Donald Trump, accusé avec deux de ses fils d'avoir surévalué de milliards de dollars dans les années 2010 leur patrimoine immobilier, s'en est pris lundi à un "simulacre" de justice incarnée par une procureure "raciste" et un juge "voyou". L'ancien président américain, en procès civil à New York pour fraudes, a d'emblée adopté un air défiant.

Costume bleu marine, cravate bleu électrique, visage fermé, le corps légèrement voûté et la tête

un peu rentrée dans les épaules, le milliardaire a passé sa première demi-journée flanqué de deux de ses avocats, Chris Kise et Alina Habba, assis en face du juge new-yorkais Arthur Engoron qui va présider les débats pendant des semaines.

En arrivant au palais de justice de Manhattan, il a accusé devant une forêt de caméras la procureure en chef de l'Etat de New York Letitia James, plaignante dans cette affaire et qui lui ré-

clame 250 millions de dollars, d'être "raciste" et d'être un "spectacle d'horreur". Il a qualifié ce procès au civil -- l'un des premiers d'une longue série qui se poursuivra en 2024 -- d'"arnaque" et de "simulacre". A la mi-journée, il est sorti du prétoire pour dénoncer devant la presse une "situation scandaleuse" et s'attaquer à un "juge voyou". A l'extérieur, une dizaine de partisans et d'opposants se font face, séparés par les forces de l'ordre.

Un élu pro-Trump dépose une motion pour destituer le président républicain de la chambre des représentants

Un élu de la droite dure américaine, Matt Gaetz, a déposé lundi une motion pour destituer le président républicain de la Chambre des représentants,

Kevin McCarthy. Cette manœuvre procédurale, très rarement utilisée dans l'histoire parlementaire américaine, s'inscrit dans le sillage de l'adoption samedi

par le Congrès d'un budget provisoire pour l'administration, auquel s'opposaient de nombreux conservateurs pro-Trump. La motion déposée

par Matt Gaetz, un élu de Floride, va vraisemblablement déclencher une épreuve de force ces prochains jours à la Chambre des représentants.

PHILIPPINES- ETATS UNIS

Manœuvres navales conjointes entre les Etats-Unis et les Philippines au large de Manille

Les Etats-Unis et les Philippines ont entamé lundi leurs manœuvres navales conjointes annuelles. Plus d'un millier de marins prennent part à ces manœuvres, au large de la capitale Manille et au sud de Luzon, principale île des Philippines, qui com-

portent des exercices de lutte anti-sous-marin, entre bâtiments de surface et des exercices de guerre électronique. Selon des responsables de la Flotte américaine, prendront part aux manœuvres au cours des douze prochains jours le destroyer lance-missiles USS

Dewey, un navire ravitailleur de transport de munitions et un avion de patrouille maritime P-8 Poseidon. Participeront également une frégate philippine lance-missile, un destroyer japonais et la frégate de la Marine canadienne HMCS Vancouver.

AUSTRALIE

Début du vote sur les droits des Aborigènes

Des Australiens ont commencé à voter cette semaine, de façon anticipée, pour un référendum historique sur les droits des Aborigènes visant à leur donner une "voix" au Parlement.

Le vote s'est ouvert mardi dans une grande partie de l'Australie pour que ceux qui ne

sont pas disponibles pour voter lors du référendum du 14 octobre puissent se prononcer sur une réforme qui reconnaîtrait pour la première fois les peuples autochtones dans la Constitution.

La proposition, appelée "La Voix", donnerait également aux Abori-

gènes et aux autochtones du détroit de Torres le droit d'être consultés au Parlement sur les politiques qui les concernent.

Mais les sondages indiquent qu'une minorité d'électeurs soutient la réforme. Les Aborigènes australiens, dont les ancêtres vivaient sur

le continent depuis au moins 60.000 ans, représentent moins de 4% de la population. Ils ont statistiquement une vie plus courte et plus pauvre que leurs compatriotes, une éducation plus sommaire et sont bien plus susceptibles de se retrouver en prison.

BRÉSIL

Lourdes peines lors d'un nouveau procès des émeutes de Brasilia

La Cour suprême du Brésil a condamné lundi à de lourdes peines, allant jusqu'à 17 ans de prison, trois partisans de l'ex-président d'extrême droite Jair Bolsonaro pour tentative de coup d'Etat lors des émeutes de Brasilia en janvier.

Au terme d'un procès d'une semaine devant les onze juges du Tribunal suprême fédéral, Moacir José dos Santos, 52 ans, a été condamné à 17 ans de prison. Joao Giffoni, 26 ans, et Davis Baek, 42 ans, ont pour leur part été condamnés à 12 et 14 ans de prison respectivement.

La Cour a également condamné les trois accusés à une amende de 30 millions de reais (5,7 millions d'euros) chacun.

Le 8 janvier 2022, une semaine après l'investiture du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, des milliers de personnes refusant d'accepter son élection face à Jair Bolsonaro avaient défilé sur l'emblématique place des Trois pouvoirs à Brasilia, coeur de la démocratie brésilienne.

Les manifestants avaient envahi le palais présidentiel, le Parlement et la Cour suprême, dans des scènes qui ont rappelé l'assaut du Capitole à Washington par des partisans de Donald Trump le 6 janvier 2021.

En septembre, lors du premier procès des émeutes, trois autres personnes avaient été condamnées à des peines allant de 14 à 17 ans de prison.

Au total, le parquet brésilien a déjà engagé des poursuites contre 232 personnes et les investigations continuent pour démasquer les "cerveaux" du complot et déterminer les responsabilités au sein de la police et de l'armée.

HAÏTI

Feu vert du Conseil de sécurité de l'ONU à une force multinationale

Le Conseil de sécurité de l'ONU a donné son feu vert lundi à l'envoi en Haïti d'une force multinationale menée par le Kenya pour aider la police dépassée par les gangs, mission réclamée depuis un an par Port-au-Prince.

La résolution, adoptée par 13 voix pour et 2 abstentions, généralise d'autre part l'embargo sur les armes légères à destination d'Haïti, qui s'appliquait jusqu'alors uniquement aux chefs de gangs visés par le régime de sanctions mis en place en octobre 2022, et qui ne concerne à ce stade qu'un individu.

GUATEMALA

Des manifestants bloquent des routes pour exiger la démission de magistrats

Des centaines de manifestants ont bloqué lundi plusieurs routes du Guatemala pour exiger la démission de trois magistrats accusés de vouloir empêcher le président élu Bernardo Arévalo de prendre ses fonctions à la tête du pays en janvier prochain.

Ces manifestations interviennent après une nouvelle perquisition vendredi et samedi au siège du Tribunal suprême électoral (TSE) lors de laquelle les registres électoraux du scrutin présidentiel du 20 août ont été saisis.

L'opération a été vivement critiquée par la communauté internationale. Les manifestants exigent la démission de la procureure générale Consuelo Porras, du procureur Rafael Curruchiche et du juge Fredy Orellana, tous trois à l'origine d'une croisade contre le parti Semilla du vainqueur de la présidentielle.

Selon la direction générale de la sécurité routière, les manifestants ont bloqué au moins 17 tronçons routiers, dont l'autoroute interaméricaine et d'autres axes menant aux frontières avec le Mexique, le Salvador et le Honduras.

Ils bloquent également deux entrées de la capitale. Dans un communiqué, les organisateurs dénoncent les "mesures arbitraires qui portent atteinte à la démocratie, à l'autonomie du peuple et à l'ordre constitutionnel" prises par les trois magistrats, qui figurent sur une liste américaine de personnes corrompues.

L'ancien député accuse les magistrats de vouloir fomenter "un coup d'Etat" afin de l'empêcher d'accéder au pouvoir. Il est sorti vainqueur du second tour de la présidentielle, après une victoire surprise en juin lors du premier tour.

HAUT COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ Construire une conscience nationale qui consolide les valeurs identitaires (Assad)

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a affirmé lundi à Oum El Bouaghi l'importance de construire une conscience nationale qui consolide les valeurs identitaires constituant la soupape de sécurité de l'unité nationale.

Animant au Centre culturel islamique du chef-lieu de wilaya une conférence en présence du wali d'Oum El Bouaghi, Aïssa Aïssat, des autorités locales et de la société civile, Si El Hachemi Assad a mis l'accent sur l'importance du renforcement de la cohésion sociale et sur la valorisation du patrimoine culturel et linguistique enraciné dans la société algérienne dans les deux langues arabe et amazighe.

L'intervenant a estimé qu'il était devenu "impératif pour tous de faire montre de vigilance pour affronter toute atteinte aux composantes de l'identité algérienne qui constituent un tout indivisible".

Concernant le développement et la consolidation de la langue ama-



zigue à l'échelle locale, le responsable du HCA a considéré que "le temps était venu pour mettre en œuvre des mécanismes opérationnels de concrétisation de certains projets au sein de cadres institution-

nels et de renforcer la présence de cette langue dans les divers espaces publics dans la wilaya d'Oum El Bouaghi". Cela, a-t-il enchaîné, peut s'opérer à compter du début de la prochaine année à travers l'organisation d'activités scientifiques et culturelles dans le cadre du calendrier du HCA en coordination avec les autorités locales, les assemblées élues et la société civile.

Dans un point de presse tenu en marge de la conférence, le secrétaire général du HCA a indiqué qu'il rencontrera les enseignants et inspecteurs de la langue amazighe dans la wilaya dans le cadre des activités du HCA d'encadrement, d'évaluation et de développement de l'enseignement de la langue amazighe à l'échelle locale.

THÉÂTRE

Deux représentations de la pièce El Azeb au Festival méditerranéen du théâtre en Tunisie

Deux représentations de la pièce "El Azeb" (Le célibataire), produite par le Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, sont programmées à la 4ème édition du Festival méditerranéen du théâtre, organisé à Tunis du 1er au 8 octobre, a-t-on appris lundi auprès du Directeur de cet établissement culturel, Mourad Senouci.

La pièce théâtrale "El Azeb", mise en scène par Mouy Meliani Mourad, est programmée en deux séances à la 4ème édition du Festival méditerranéen, ouvert dimanche soir à El Kairouan (Tunisie), a-t-on ajouté.

La première représentation de cette pièce, adaptée

du roman "Azeb Haï El Mordjane" de la poétesse et écrivaine Rabéa Djalti, sera présentée, jeudi prochain, à Monastir alors que la deuxième représentation est prévue, le 7 octobre courant à Sousse, selon la même source.

La pièce El Azeb, qui raconte l'histoire d'un jeune qui veut se marier, mais ses appréhensions lui ont causé une détresse psychologique, l'amenant à justifier les raisons de sa fuite du mariage, a déjà fait l'objet de plus de 40 représentations dans le cadre d'une tournée artistique organisée par le Théâtre Régional d'Oran à travers le pays, depuis sa générale, présentée en octobre 2022, a-t-on indiqué.

SÉTIF

Le concours des journées nationales de la chanson chaabi du 17 au 21 octobre

La neuvième édition du concours des journées nationales de la chanson chaabi se tiendra du 17 au 21 octobre courant à Sétif, a-t-on appris lundi du président de l'association culturelle Er-rochd, initiatrice de la manifestation, Mostefa Boutchiche.

Toutes les dispositions ont été mises en place en prévision de cette manifestation qui coïncide tradi-

tionnellement avec la célébration du déclenchement de la révolution de libération nationale, a fait savoir à l'APS M. Boutchiche.

Placées sous le thème "la chanson chaabi et son rôle dans la préservation de la mémoire collective", ces journées seront tenues à la Maison de la culture "Hourari Boumediene", selon la même source qui a souligné que le

jury a sélectionné 19 œuvres parmi les 31 œuvres candidates présentées par des artistes amateurs pour rivaliser les prix de ce concours.

Une exposition d'instruments musicaux du chaabi, un documentaire sur la chanson chaabi en Algérie et une conférence sur la poésie Malhounne en Algérie sont prévus en marge de ces journées, selon les organisateurs.

FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE GUELMA Sept œuvres sélectionnées pour la compétition officielle (commissaire)

Sept (7) œuvres ont été sélectionnées pour participer à la compétition officielle du 14ème Festival culturel local de théâtre professionnel de Guelma, prévu du 7 au 11 octobre prochains, a indiqué, dimanche, le commissaire de cette manifestation, Halim Rahmouni.

Ce responsable a ajouté, lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chaïa, que les pièces concernées par la compétition officielle qualificative pour le Festival national du théâtre professionnel, à Alger, sont des œuvres réalisées par des coopératives et des associations théâtrales et artistiques actives dans les wilayas de l'Est et du Centre-est du pays.

Il a également indiqué que les œuvres en compétition dans cette édition organisée par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, sous le patronage du ministère de la Culture et des arts, et dédiée à l'acteur de théâtre Mohamed-Larbi Bahloul, décédé l'année dernière à l'âge de 52 ans, sont des pièces produites par des coopératives et des associations artistiques des wilayas d'Annaba, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes et Tizi Ouzou. M. Rahmouni a aussi fait savoir que les spectacles seront présentés au public à la Maison de

jeunes Mohamedi-Youcef et à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chaïa, en raison des travaux de restauration toujours en cours au Théâtre régional Mahmoud-Triki.

La même source a indiqué que les œuvres devant participer à la compétition officielle ont été sélectionnées par une commission constituée de spécialistes dans divers domaines liés au 4ème art qui ont eu à choisir entre 13 pièces.

Le célèbre comédien Antar Hellal, présidera le jury du Festival, sera secondé par les artistes Nabila Brahim-Zaidi, Ali Djebara et Djamel Chadli, a encore révélé le commissaire du Festival, soulignant que la pièce lauréate se qualifiera directement pour la prochaine édition du Festival national du théâtre professionnel.

Plusieurs personnalités artistiques, de Guelma et d'ailleurs, seront honorés durant le Festival, selon la même source qui a fait savoir que la cérémonie d'ouverture sera dédiée au défunt artiste Mohamed-Larbi Bahloul dont la vie et le parcours artistiques ont fait l'objet d'un documentaire qui sera projeté pour l'occasion.

APS

KHENCHELA

Présentation de deux nouvelles œuvres littéraires présentées

Deux nouveaux ouvrages intitulés "Quelque chose en moi refuse de pardonner", d'Amina Berkane, et "Amour au temps de la mort", d'Abdeslam Berrehaïl, ont été présentés, dimanche, dans le hall de la bibliothèque principale de Khenchela.

L'auteur du premier livre, publié chez Dar-El Maher (62 pages), "Quelque chose en moi refuse de pardonner", a expliqué avoir voulu "prodiguer, par fragments, des conseils à ceux qui sont enclins à pardonner".

Ceux-là, "je les exhorte à ne pardonner qu'aux bonnes personnes et à laisser les autres avec leur conscience...". Cette jeune écrivaine a déclaré qu'il s'agit-là de son deuxième livre qui accompagnera son premier ouvrage, "La déception de Mars", au Salon international du livre d'Alger (Sila) prévu du 25 octobre au 4 novembre 2023.

Elle a également affirmé qu'elle préparait un nouvel ouvrage qui aura pour titre "Je brillerai à nouveau", ainsi que d'autres œuvres qui sont, pour le moment, a-t-elle précisé, "à l'état de projets".

Le second livre présenté dimanche porte le titre "Amour au temps de la mort". Son auteur, Abdeslam Berrehaïl, indique que l'histoire qu'il n'arrête dans ce roman de 115 pages, remonte à la période de la Covid-19.

Les personnages, dit-il, "vivent des jours sombres, tiraillés entre le besoin de vivre et d'aimer et la peur de la mort que la pandémie fait planer sur leur tête, comme une épée de Damoclès".

Ces deux publications ont été présentées dans le cadre du Forum du livre inauguré, dimanche, par le directeur de la Culture et des arts de la wilaya de Khenchela, Mohamed Alouani, qui était accompagné du directeur de la bibliothèque principale, Hicham Chibane.

Le directeur de la Culture a souligné, à cette occasion, l'importance du forum dans la promotion de la lecture et l'encouragement des jeunes auteurs, tout en promouvant leurs œuvres.

Pour sa part, Hicham Chibane, directeur de la bibliothèque, a appelé "les écrivains locaux et même ceux qui résident en dehors de la wilaya, à participer à ce forum bimensuel qui leur permet de promouvoir leurs livres et d'organiser des ventes-dédicaces qui ne peuvent que servir leurs créations".

Le forum du livre donnera lieu à des expositions d'ouvrages dans le hall de la bibliothèque principale, ainsi qu'à la programmation de lectures publiques de nouvelles œuvres, qu'il s'agisse de romans ou de recueils de poésie, a souligné M. Chibane, ajoutant que les écoliers "y trouveront également leur bonheur en participant à des concours spécialement conçus pour eux".

SKIKDA

Réception "début novembre prochain" du projet de réhabilitation du théâtre régional de la ville (Dcw)

Le projet de réhabilitation du théâtre régional de Skikda sera réceptionné "début novembre prochain", a-t-on appris dimanche du directeur local de la culture et des arts, Mohamed Nemili.

Fermé depuis près de 10 ans pour une vaste opération de réhabilitation, le théâtre régional de Skikda "ouvrira ses portes au public à partir du début du mois de novembre prochain", a déclaré à l'APS le même responsable.

La réhabilitation et l'équipement de cette infrastructure culturelle située au centre-ville de Skikda a nécessité une enveloppe financière estimée à 353 millions DA, a ajouté la même source.

Les travaux de réhabilitation ont porté sur la consolidation des structures, rénovation de la bâtisse, réhabilitation du toit notamment l'étanchéité, mise à niveau de la planche et la redistribution des espaces en prenant en considération la nature de l'édifice considéré comme un lieu culturel représentant une valeur esthétique et artistique "unique du genre" du point de vue architectural ou décor et sculptures, selon les précisions fournies par la direction de wilaya de la culture et des arts. L'édifice est d'une capacité de 500 places.

AÉROSPATIALE L'Azerbaïdjan accueille le 74^e Congrès international d'astronautique

La communauté spatiale mondiale s'est réunie lundi pour le 74e Congrès international d'astronautique (IAC) à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, exactement 50 ans après que la ville ait accueilli le 24e IAC.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le président de la Fédération internationale d'astronautique, Clay Mowry, a souligné que la durabilité, les investissements et la sécurité étaient les principaux thèmes de la rencontre.

Les délégués ont été salués dans un message vidéo par les taïkonautes chinois Jing Haipeng, Zhu Yangzhu et Gui Haichao de la station spatiale chinoise Tiangong, qui



ont dévoilé à la surprise générale une photo historique du jeune Ilham Aliyev, actuel président de l'Azerbaïdjan, accompagnant son père, l'ancien président Heydar Aliyev, lors de la 24e édition de

l'IAC en 1973. "Je suis très reconnaissant à tous nos invités et en particulier à nos courageux taïkonautes chinois", a déclaré le président Ilham Aliyev, ajoutant que cette photo lui était très chère.

Dans son discours, le président azerbaïdjanais a salué les dernières réalisations de son pays dans le domaine de l'industrie spatiale, le pays ayant déjà lancé deux satellites de télécommunication et un satellite d'observation de la Terre.

L'IAC est une réunion annuelle d'experts de l'industrie spatiale visant à explorer le potentiel inexploité de l'espace au profit de l'humanité.

HONGRIE

La présidente félicite la première femme à recevoir le prix Nobel dans le pays

La présidente hongroise Katalin Novak a félicité sa compatriote travaillant aux Etats-Unis, Katalin Kariko, pour l'attribution du prix Nobel de physiologie et de médecine en 2023, notant qu'elle était la première femme hongroise à recevoir cette récompense suprême.

"Nous avons la première femme hongroise à recevoir le prix Nobel! Katalin Kariko est une scientifique hongroise, une mère, une personne digne qui a reçu le prix Nobel pour ses recherches sur la technologie de l'ARNm", a écrit la chef de l'Etat sur sa page sur le réseau social X (ex-Twitter).

Le comité Nobel de l'Institut Karolinska de Stockholm a annoncé lundi que le prix Nobel de physiologie et de médecine 2023 avait été attribué à la scientifique américano-hongroise Katalin Kariko et à l'Américain Drew Weissman.

Ils ont remporté le prix pour "leurs découvertes concernant les modifications de bases nucléosidiques qui ont permis le développement de vaccins [à ARN messenger] ARNm efficaces contre le Covid-19", a expliqué le comité.

"Les découvertes des deux lauréats du prix Nobel ont joué un rôle

déterminant dans la mise au point de vaccins à ARNm efficaces contre le Covid-19 au cours de la pandémie qui a commencé au début de l'année 2020", a déclaré la fondation.

"Grâce à leurs découvertes révolutionnaires, qui ont fondamentalement changé notre compréhension de la façon dont l'ARNm interagit avec notre système immunitaire, les lauréats ont contribué à une accélération sans précédent du développement de vaccins faisant face à l'une des plus grandes menaces pour la santé humaine des temps modernes", a déclaré le comité Nobel.

ITALIE

Pas de retour en vol de la fusée Vega-C avant fin 2024 (ESA)

La fusée italienne Vega-C, clouée au sol depuis l'échec de son premier vol commercial en décembre, n'effectuera pas son retour en vol avant le quatrième trimestre 2024, a annoncé lundi l'Agence spatiale européenne (ESA).

Une commission d'enquête indépendante a recommandé de revoir le design de la tuyère du moteur Zefiro 40 qui propulse le deuxième étage du lanceur léger, et de procéder à deux mises à feu au sol pour s'assurer de sa viabilité, a indiqué l'ESA dans un communiqué.

Le premier tir commercial de Vega-C s'était soldé en décembre 2022 par un échec, aggravant la crise des lanceurs dans laquelle est plongée l'Europe due à plusieurs facteurs dont le retard du lanceur lourd Ariane 6, dont le premier vol est prévu en 2024.

L'échec du tir était dû à la défaillance d'une pièce du col de tuyère, un insert en composite de carbone sous-traité à l'ukrainien Youjnoye, avait établi une commission d'enquête en mars.

Une décision avait été prise de le remplacer par un insert fourni par Ariangroup. Mais en juin, lors d'un essai de mise à feu statique, "la tuyère du moteur avait subi des dommages importants", note l'ESA, pour qui l'anomalie ne semblait pas due au nouvel insert en carbone-carbone.

Dans ses conclusions dévoilées lundi, la commission d'enquête indépendante affirme que "dans la conception actuelle de la tuyère, la combinaison de la géométrie de l'insert du col et des différentes propriétés thermomécaniques du nouveau matériau, ont provoqué un endommagement progressif d'autres pièces adjacentes de la tuyère et une dégradation progressive conduisant finalement à sa défaillance".

Il faut donc revoir le design de toute la tuyère du Zefiro 40, établir des modèles numériques pour prévoir son comportement et conduire "deux essais statiques de mise pour vérifier les performances afin d'assurer un retour en vol fiable", selon la commission d'enquête. Les ennuis de Vega-C n'affectent pas Vega, la précédente version du lanceur. Mais il ne reste que deux exemplaires de Vega à lancer: le prochain tir doit avoir lieu mercredi depuis la base spatiale de Kourou, en Guyane, et le dernier aura lieu au "deuxième trimestre 2024", selon l'ESA, qui n'aura alors plus d'accès indépendant à l'espace avant les vols d'Ariane 6 et de Vega-C.

APS

PUBLICITÉ

DK NEWS

DK NEWS

MONDIAL DE RUGBY-2023 L'Australie en vie malgré tout, l'Afrique du Sud sur la bonne voie

La victoire contre le Portugal n'a fait que prolonger pour l'Australie un sursis destiné à tomber le week-end prochain, l'Afrique du Sud faisant, elle, un pas de plus vers un très probable quart de finale en dominant les Tonga, dimanche au Mondial de rugby.

Après ces deux matches de la 4e journée de la phase de groupes, aucun nom n'est venu s'ajouter à ceux du pays de Galles et de l'Angleterre au nombre des nations ayant déjà en poche leur billet pour les quarts de finale.

Si l'Australie a mis un point d'honneur à obtenir une victoire assortie du point du bonus (34-14), elle n'a fait que repousser de quelques jours la date de sa probable condamnation à mort dans ce Mondial. Il faudrait en effet que les Fidji n'empochent aucun point contre le Portugal dimanche

prochain pour permettre aux Wallabies d'éviter d'avoir à rentrer chez eux avant les quarts de finale, ce qui constituerait une première pour cette nation du Top 10 mondial.

Les Fidji sont donc en ballottage très favorable dans cette poule C, même s'ils ne devront pas prendre à la légère le Portugal, l'une des sensations de cette Coupe du monde.

Repêchés après la disqualification de l'Espagne, les joueurs de sélectionneur français Patrice Lagisquet ont fait honneur à cette qualification

inspérée: leurs deux défaites face à des équipes beaucoup plus fortes sur le papier, le pays de Galles et l'Australie, ont été concédées sur le même écart honorable de vingt points. Et le Petit Poucet a même réussi à faire match nul contre la Géorgie.

Dimanche encore face aux Wallabies, les "Loups" ont été épantés, en faisant reculer plusieurs fois les joueurs d'Eddie Jones, parfois absents et ouvrant des espaces béants dans lesquels ils se sont enroulés pour planter deux essais.



L'Afrique du Sud, championne du monde sortante, s'est montrée plus maîtresse de son rugby. Il fallait que les hommes de Jacques Nienaber battent les Tonga avec le point du bonus offensif. Ils l'ont fait, face à des Tongiens puissants et dynamiques, mais limités: 49-18.

Cela ne leur garantit pas pour autant une place en quarts. L'Ecosse peut leur passer devant à la faveur d'une victoire contre l'Irlande et d'un

concours de circonstances peu probable, dans un match qui sent déjà la poudre. Même si beaucoup jouent le Trèfle, le Chardon peut encore piquer. Le suspense aura d'ailleurs lieu à tous les étages au cours d'une dernière journée qui s'annonce passionnante, avec un Japon-Argentine à l'issue très incertaine dimanche, entre deux équipes à égalité de points dans le groupe D derrière les Anglais.

GYMNASTIQUE

Après deux ans d'arrêt, l'Américaine Simone Biles illumine les qualifications

De retour sur la scène planétaire après deux ans d'absence, la gymnaste Américaine Simone Biles a impressionné dès son entrée en lice aux Championnats du monde d'Anvers en réussissant un saut d'une difficulté extrême lors des qualifications. Ce saut, un Yurchenko double carpé, prend désormais le nom de l'Américaine de 26 ans. Biles étant la première femme à le réussir dans une compétition internationale. Il a été récompensé d'une note de 15,266 points, loin devant la concurrence. Au total, elle cumule 58,865 points au terme des quatre agrès et prend la tête des qualifications après les deux premières subdivisions (sur dix). L'Américaine fait à Anvers son retour au niveau international, deux ans après des JO de Tokyo éprouvants. Arrivée au Japon en tant que grande favorite après ses quatre titres remportés cinq ans plus tôt à Rio, Biles avait craqué, se retirant de la plupart des épreuves à cause de "twisties", des pertes brutales de tout repère dans l'espace.

MONDIAUX-2023 DE GYMNASTIQUE

Le Japon domine les qualifications du concours général



Les Japonais ont dominé les qualifications du concours général par équipes des Championnats du monde de gymnastique, dimanche à Anvers. Avec 258,228 points, ils ont devancé d'environ quatre points les Américains et les Britanniques, et occupent

même les trois premières places du classement individuel.

Avec un total de 85,799 points, Kenta Chiba a terminé en tête devant Kazuma Kaya (85,598 pts) et Daiki Hashimoto (85,432 pts), champion olympique et du monde en titre du

concours général individuel. Seuls deux concurrents de chaque pays pouvant participer à la finale du concours général, Hashimoto aurait donc dû être écarté.

Mais son équipe, comme le règlement l'y autorise, a indiqué qu'elle préférerait retenir Hashimoto aux dépens de Kaya qui a pourtant devancé le champion olympique de Tokyo.

Le sol, le cheval d'arçons, les anneaux et les barres fixes ont par ailleurs été dominés par les champions olympiques en titre de chaque agrès.

Les qualifications servaient également à attribuer les derniers billets par équipes pour les Jeux olympiques de Paris l'été prochain. Les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, la Turquie, les Pays-Bas et l'Ukraine ont ainsi décroché leur place pour Paris, rejoignant la Chine, la Grande-Bretagne et le Japon qui étaient déjà qualifiés.

Hand/coupe d'Algérie (messieurs) La finale samedi prochain à Oran (FAHB)

La salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran abritera, samedi prochain (15h00), la finale de la coupe d'Algérie de handball (messieurs) entre l'OM Annaba et le HBC El Biar, a-t-on appris, lundi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

L'OMA, qui se qualifie pour la première fois de son histoire à ce dernier stade de la compétition, a validé son billet au prix de sa victoire, le week-end dernier, face au champion d'Algérie sortant, JSE Skikda (29-28 a.p), tandis que le HBCEB a pris le meilleur sur le MC Oued Tlelat (19-18).

Il s'agit de la deuxième fois en l'espace de trois années que la ville d'Oran accueille la finale de la coupe d'Algérie de la petite balle. En 2021, le Palais des sports Hamou Boutlelis avait abrité les finales de l'épreuve populaire des messieurs et des dames. A l'époque, l'événement a été inscrit comme Test-Event dans le cadre des préparatifs de la capitale de l'Ouest pour accueillir la 19e édition des Jeux méditerranéens.

Pour rappel, le même Palais des sports vient d'abriter aussi les Play-offs du championnat d'Algérie des catégories des moins de 18 et 19 ans, deux épreuves qui ont connu un franc succès, selon les observateurs.

BASKET/ 35E CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (1RE JOURNÉE/ GR.B) L'USM Alger bat Seib d'Oman (81-57)

L'USM Alger, représentant algérien au 35e championnat arabe des clubs de basket-ball (1-12 octobre), a réussi ses débuts en battant la formation omanaise de Seib 81-57 (mi-temps : 35-21), dimanche à la salle d'Al-Rayyan à Doha (Qatar), à l'occasion de la 1re journée (Gr.B) de la compétition. Dans l'autre match de cette poule B Dynamo (Liban) a disposé d'Al-Ahly (Qatar) 93-63, alors que

l'Union d'Alexandrie (Egypte) est exempté.

Lors de la 2e journée prévue lundi, l'USMA enchaînera en défiant l'Union d'Alexandrie (14h30, algériennes), alors que Seib affrontera Al-Ahly du Qatar (12h00). Dynamo sera exempté.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront en huitièmes de finale prévues dimanche 8 octobre,

alors que les quarts de finale se dérouleront le lundi 9 octobre. Les demi-finales seront disputées le mercredi 11 octobre, alors que la rencontre pour la 3e place et la finale auront lieu jeudi 12 octobre.

Pour rappel, le tenant du trophée est le Koweït SC, vainqueur en finale de la précédente édition disputée à domicile face aux Egyptiens d'Al-Ahly (78-77).

USM Alger (Algérie) - Seib (Oman) 81-57
Dynamo (Liban) - Al-Ahly (Qatar) 93-63
Union Alexandrie (Egypte) exempté

Classement :	Pts	J
1- Dynamo	2	1
-- USM Alger	2	1
3- Seib	1	1
-- Al-Ahly	1	1
-- Union d'Alexandrie	--	--

Reste à jouer (en heures algériennes) :

2e journée (Lundi, 2 octobre) :

Seib (Oman) - Al-Ahly (Qatar) 12h00
Union d'Alexandrie (Egy) - USM Alger (Alg) 14h30
Dynamo (Liban) exempté

3e journée (Mardi, 3 octobre) :

Dynamo (Lib) - Union d'Alexandrie (Egy) 14h00
USM Alger (Algérie) - Al-Ahly (Qatar) 16h30
Seib (Oman) exempté

4e journée (Jeudi, 5 octobre) :

Al-Ahly (Qat) - Union d'Alexandrie (Egy) 12h00
Seib (Oman) - Dynamo (Liban) 14h30
USM Alger (Algérie) exempté

5e et dernière journée (Vendredi, 6 octobre) :

Dynamo (Liban) - USM Alger (Algérie) 12h00
Union d'Alexandrie (Egy) - Seib (Oman) 14h30
Al-Ahly (Qatar) exempté
APS

LIGUE DES CHAMPIONS (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE/ RETOUR)

Le CR Belouizdad renverse Bo Rangers (3-1) et passe en phase de poules

Le CR Belouizdad, représentant algérien en Ligue des champions de la CAF, a composé son billet pour la phase de poules, en renversant la formation sierra-léonaise de Bo Rangers (3-1), mi-temps (0-1), lundi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran, en match retour du deuxième tour préliminaire.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Lionel Wamba (78' sp, 80' et 90') pour le CRB.

Ibrahim Turay avait ouvert la marque pour Bo Rangers (9') Lors du match aller disputé le 24 septembre à Bo, le CRB s'était également imposé sur le même score de 3-1.

C'est la quatrième qualification de rang du CR Belouizdad pour la phase de poules de la Ligue des champions.

La veille, l'USM Alger avait validé, de son côté, son ticket pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, après son nul face au FUS Rabat (0-0), au stade Miloud-Hadefi d'Oran, pour le compte du 2e tour préliminaire (retour) de la compétition.

Lors du match aller disputé le samedi 23 septembre à Rabat, l'USMA est allée tenir en échec son adversaire (1-1).

Pour rappel, l'USM Alger s'est adjugée le premier titre continental de son histoire, en remportant en juin dernier la Coupe de la Confédération de la CAF face aux Tanzaniens de Young Africans (aller : 2-1, retour : 0-1).

Deux mois plus tard, le club phare de Soustara a remporté la Supercoupe d'Afrique, en battant les Egyptiens d'Al-Ahly SC (1-0), le 15 septembre au stade



d'Al-Taïf en Arabie saoudite. Le CRB et l'USMA seront fixés sur leurs adversaires respectifs en phase de poules vendredi, à l'occasion du tirage au sort prévu à Johannesburg (Afrique du Sud).

"Une victoire pour le moral des joueurs" (entraîneur)

L'entraîneur du CR Belouizdad, Sven Vandebroek, a qualifié de "motivante et bonne pour le moral" la victoire de son équipe, lundi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran, pour le compte du match retour du 2eme tour préliminaire de la ligue des champions d'Afrique de football, estimant que ce succès permettra à ses joueurs d'"aborder en force la phase des poules".

Le technicien belge Sven Vandebroek a déclaré, lors de la conférence de presse d'après-match, qui s'est terminée sur le score de (3/1) pour le Chabab, soit le même score enregistré lors du match aller : "nous avons commencé le match avec beaucoup de confort, grâce à la victoire obtenue au match aller.

Même si nous avons encaissé un but précoce, d'une équipe de niveau inférieur à la nôtre, nous n'avons pas pu marquer de but en première mi-temps".

Il a ajouté que "la réaction des joueurs a été bonne, en seconde période, et nous avons réussi à marquer un triplé par Lionel Wamba.

Nous étions confiants pour notre qualification et nous l'avons prouvé sur le terrain.

Nous avons été les meilleurs dans les deux matchs".

Concernant les joueurs de l'équipe nationale, Adlane Guediouara, Hussein Benayada et le gardien Wahab M'Bohli, l'entraîneur des



gards d'El-Aqiba a confirmé qu'ils constituent "un excellent apport à l'équipe et sont expérimentés.

Nous attendons d'eux qu'ils apportent beaucoup à l'équipe, en Ligue des champions et en championnat national, ainsi qu'aux joueurs sur et en dehors du terrain".

De son côté, l'entraîneur

du club des Bo Rangers (Sierra Leone), Elhaji Furay, a félicité le CS Belouizdad pour cette victoire et la qualification pour la phase des poules en déclarant : "le match a été difficile.

Nous étions devant d'un but, et le penalty sifflé par l'arbitre nous a affectés, ce qui a entraîné un manque de

concentration des joueurs et nous avons reçu deux autres buts du même joueur".

Il a ajouté que "le CR Belouizdad est une équipe forte et organisée, avec des joueurs talentueux et individuels.

Ils nous ont éliminés de la même façon pour la deuxième fois consécutive".

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF
Le CR Belouizdad, 16^e et dernier qualifié pour la phase de poules

Le CR Belouizdad est le 16e et dernier qualifié pour la phase de poules de la Ligue des Champions africaine de football à l'issue du dernière rencontre du deuxième tour préliminaire disputée lundi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran. La cérémonie du tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions de la CAF aura lieu le vendredi 6 octobre à Johannesburg (Afrique du Sud). Les 16 équipes seront scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

La liste des 16 équipes qualifiées:

CR Belouizdad (Algérie), Al Ahly (Tennat - Egypte), Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Etoile sportive du Sahel (Tunisie), Wydad Casablanca (Maroc), Pyramids FC (Egypte), Al Hilal Omdurman (Soudan), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), TP Mazembe (RD Congo), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Young Africans (Tanzanie), Simba FC (Tanzanie), Nouadhibou FC (Mauritanie), Medeama DC (Ghana), Petro Atletico (Angola), Jwaneng Galaxy (Botswana).

INTER-RÉGIONS - WA TLEMCEN

La qualification des nouveaux joueurs sur la "bonne voie" (club)

La direction du WA Tlemcen, dont l'équipe a été reléguée en division inter-régions de football, à l'issue de l'exercice passé, est sur le point de qualifier ses nouvelles recrues, après avoir bénéficié d'une aide financière "importante" attribuée par les autorités locales, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club.

La même source a fait savoir que l'aide en question sera mise à profit pour régler une partie des dettes d'anciens joueurs et entraîneurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) à même de permettre la qualification des joueurs recrutés au cours de l'intersaison.

La formation des "Zianides" est interdite de recrutement, depuis une année et demie, à cause de ses dettes suscitées, une situation ayant valu au club deux relégations de suite, alors qu'il évoluait, il y a deux exercices, parmi l'élite.

Par ailleurs, le WAT, dont l'objectif est de retrouver la Ligue 2 dès la saison prochaine, selon les dires du nouveau président de la section football, Samir Kendouci, poursuit sa préparation sous la houlette de l'entraîneur Kheireddine Kheris.

L'équipe affrontera en amical, ce mardi après-midi, le MC Oran (Ligue 1) sur le terrain annexe du complexe olympique Miloud Hadefi d'Oran.

Initialement prévue pour le week-end prochain, la première journée du championnat inter-régions a été reportée au 14 octobre en cours.

LIGUE 1 MOBILIS - MC EL-BAYADH

Séparation "à l'amiable" avec l'entraîneur Hamici et ses adjoints (club)

La direction du MC El-Bayadh, qui évolue en Ligue 1 de football Mobilis, a annoncé lundi la résiliation du contrat de son entraîneur Abdennour Hamici, ainsi que les membres de son staff technique.

Dans son communiqué de presse qu'il a publié sur sa page facebook officielle, le club du Sud-ouest du pays n'a pas précisé les raisons de ce divorce, se contentant de souligner que la résiliation du contrat s'est effectuée "à l'amiable".

La même source a indiqué au passage que l'ex-entraîneur adjoint de l'ASO Chlef, Adelhak Belaid, a été "provisoirement" chargé de diriger l'équipe, en attendant la désignation d'un nouveau coach.

Abdennour Hamici et ses adjoints avaient rejoint le MCEB, qui est à son deuxième exercice parmi l'élite, lors de l'intersaison.

Leur départ intervient après trois journées de championnat, au cours desquelles les Bleu et Blanc ont obtenu trois points d'une victoire contre deux défaites de suite contre respectivement l'ES Sétif (2-1) et le MC Alger (2-0).

Hamici est le cinquième entraîneur à quitter un club de la Ligue 1, depuis le début de cet exercice, après S Leknaoui (Paradou AC), Amrani (ES Sétif), Azziz Abbes (ES Sétif) et Bouzidi (JS Kabylie).

APS

INTER-RÉGIONS - WA TLEMCCEN La qualification des nouveaux joueurs sur la "bonne voie" (club)

La direction du WA Tlemcen, dont l'équipe a été reléguée en division inter-régions de football, à l'issue de l'exercice passé, est sur le point de qualifier ses nouvelles recrues, après avoir bénéficié d'une aide financière "importante" attribuée par les autorités locales, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club.

La même source a fait savoir que l'aide en question sera mise à profit pour régler une partie des dettes d'anciens joueurs et entraîneurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) à même de permettre la qualification des joueurs recrutés au cours de l'intersaison.

La formation des "Zianides" est interdite de recrutement, depuis une année et demie, à cause de ses dettes suscitées, une situation ayant valu au club deux relégations de suite, alors qu'il évoluait, il y a deux exercices, parmi l'élite.

Par ailleurs, le WAT, dont l'objectif est de retrouver la Ligue 2 dès la saison prochaine, selon les dires du nouveau président de la section football, Samir Kerdouci, poursuit sa préparation sous la houlette de l'entraîneur Kheireddine Kheris.

L'équipe affrontera en amical, ce mardi après-midi, le MC Oran (Ligue 1) sur le terrain annexe du complexe olympique Miloud Hadeff d'Oran.

Initialement prévue pour le week-end prochain, la première journée du championnat inter-régions a été reportée au 14 octobre en cours.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION Les 16 clubs qualifiés pour la phase de poules connus

La liste des seize (16) clubs qualifiés pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération de football à l'issue des matchs retour du deuxième tour préliminaire disputés les 29 septembre-1er septembre 2023 : USM Alger (Tenant-Algérie), Club Africain (Tunisie), bu Salim (Libye), Al Hilal Benghazi (Libye), Zamalek (Egypte), Future FC (Egypte), Stade Malien (Mali), Soar Académie (Guinée), Dreams (Ghana), Sagrada Esperança (Angola), Diables Noirs (Congo), Sekhulhune United (Afrique du Sud), Supersport United (Afrique du Sud), Rivers United (Nigeria), RS Berkane (Maroc), Academia Lobito (Angola).

La cérémonie du tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la Confédération aura lieu le vendredi 6 octobre à Johannesburg (Afrique du Sud). Les 16 équipes seront scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

ES TUNIS Démission de l'entraîneur Mouine Chaabani (club)

L'entraîneur de l'ES Tunis, Mouine Chaabani, et son adjoint Majdi Traoui ont démissionné de leurs postes respectifs, a annoncé le club de Ligue 1 tunisienne de football lundi. "Le comité directeur de l'Espérance sportive de Tunis annonce le départ de l'entraîneur de son équipe première de football, Mouine Chaabani et de son adjoint, Majdi Traoui, après la rupture de leurs contrats à l'amiable", précise la même source.

Le club sang et or a expliqué avoir répondu favorablement à la demande des deux techniciens de quitter le club et que le directeur technique Tarek Thabet assurera l'intérim en attendant l'engagement d'un nouvel entraîneur.

Chaabani a présenté sa démission suite à la vague de critique proférée à son encontre après la prestation médiocre de son équipe devant l'AS Douanes du Burkina Faso samedi dernier (0-0) pour le compte du second tour préliminaire retour de la Ligue des champions d'Afrique de football et ce, malgré la qualification pour la phase de poules.

APS

LIGUE 1 MOBILIS Le président de la FAF en visite d'inspection au stade du 5-Juillet en prévision des derbies algérois

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, a effectué une visite d'inspection lundi au stade du 5-Juillet (Alger), pour s'enquérir de l'avancement des travaux au niveau de cette enceinte, en prévision des échéances nationale et internationale qu'elle abritera prochainement.

En effet, outre les derbies algérois, le stade olympique d'Alger devrait accueillir certaines compétitions continentales, notamment, celles du CR Belouizdad en Ligue des Champions de la CAF, et celles de l'USM Alger en Coupe de la Confédération.

Le stade du 5-Juillet est le deuxième à faire l'objet d'une visite d'inspection de la part du président de la FAF, après le stade Nelson-Mandela de Baraki, où il avait fait une virée le 27 septembre dernier, dans la même perspective.

En effet, si le stade du 5-Juillet est destiné à accueillir les derbies de la capitale ainsi que les compétitions africaines interclubs, le stade Nelson-Mandela, lui, va abriter essentiellement les



matchs de la sélection nationale, notamment, les éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Une campagne qui débutera au mois de novembre prochain, par le duel

Algérie - Somalie, dans la cadre de la première journée de ces éliminatoires du Mondial-2026.

Pour rappel, les grands stades d'Alger, entre autres le 5-Juillet et Nelson

Mandela de Baraki, sont fermés pour travaux depuis le mois de juillet de dernier.

Soit juste après la clôture des derniers Jeux panarabes (5-15 juillet).

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE U20 FÉMININE/(2^E TOUR) ALGÉRIE- MALI 25 joueuses convoquées par Benstiti (FAF)

La sélection nationale U20 féminine de football sera en stage de préparation du mardi 3 au samedi 14 octobre 2023 à Sétif, en vue de la double confrontation face au Mali pour le compte du 2ème tour des éliminatoires de la Coupe du Monde FIFA U20, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

A cet effet, le Département football féminin dirigé par Farid Benstiti a établi une liste de 25 joueuses pour ce regroupement pour préparer ces deux matchs qui se dérouleront le 8 octobre pour le match-aller et le 13 du même mois pour la rencontre retour, précise la même source.

Parmi les 25 joueuses retenues, huit évoluent dans le championnat d'Algérie féminin et 17 en Europe.

Pour rappel, le premier tour de ces éliminatoires s'est déroulé, début septembre.

Six équipes déterminées en fonction de leur participation aux dernières éditions de la Coupe du monde féminine U20 y avaient pris part.

Trois équipes se sont qualifiées et ont rejoint, au deuxième tour, les 29 autres équipes exemptées du premier tour dont l'Algérie. Seize équipes se qualifieront pour le 3ème tour. Elles seront réduites à huit, pour le quatrième tour puis à quatre pour le cinquième tour.

Ces quatre équipes joueront un cinquième tour qualifiant deux formations pour la Coupe du monde des U20. Les matchs se joueront en phase aller et retour. Les vainqueurs des deux matches du cinquième tour iront en Colombie, pays hôte du prochain mondial.

Au total, trente-cinq équipes



participer à ces éliminatoires.

Trois confédérations ont déjà terminé leur processus de qualification. La France, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne se sont qualifiés après avoir atteint les demi-finales du Championnat d'Europe féminin des moins de 20 ans de l'UEFA.

Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont obtenu leur qualification au terme, du Championnat féminin U20 de la CONCACAF 2023. La Nouvelle-Zélande s'est quant à

elle qualifiée après avoir remporté le Championnat féminin U-19 de la Confédération de football d'Océanie 2023.

Trois équipes de la CONMEBOL Libertadores dont la Colombie, pays hôte, prendront part au mondial. Les deux autres pays seront connus, à l'issue du Championnat sud-américain de football féminin U20. Trois autres équipes représenteront l'Asie à l'issue de la Coupe d'Asie qui se tiendra en Ouzbékistan du 3 au 16 mars 2024.

Liste des 25 joueuses algériennes retenues:

Bali Thiziri (CF Akbou), Tamaguelt Lina (CF Akbou), Ourtilane Chaima (CF Akbou), Belkhouja Nada Raihane (AFAK Relizane), Benabdallah Amel Kheira (AFAK Relizane), El Hadj Leila Halima (AS.E Alger Centre), Betrouni Melissa Meriem (AS.E Alger Centre), Keddache Aya (A.S.V Tizi-Ouzou), Djaraoui El Mira (LOSC Lille), Habbas Lyna (LOSC Lille), Hamoudi Ikram (FC Toulouse), Bethi Melissa (O. Lyonnais), Zemama Amelia Maelys (O. Lyonnais), Nador Madina (Le Havre AC), Sidi Moussa Ikram (O Marseille), Bendris Lynda (FC Metz), Jacob Lisa Ginette J (FC Metz), Hadji Salma Mounia Zena Y (FC Metz), Hamzaoui Shania (FC Metz), Himi-Fahrer Lena (RC A Strasbourg), Remili Celia Danielle Christia (RC Lens), Mihoubi Meriem Doudja Mislata (Valence), Berkous Lina (FC Issy-les-Moulineux), Guellil Sarah (Girondins de Bordeaux), Romero Kezia Nena (FC Tarascon).

LIVERPOOL : LA VAR ANALYSÉE APRÈS LE SCANDALE

Défait à Tottenham (1-2) samedi dernier, lors de la 7e journée de Premier League, Liverpool aurait dû ouvrir le score en première période, lorsque Luis Diaz a surpris Guglielmo Vicario, le gardien des Spurs, d'un tir croisé. Mais le but a été refusé, à tort, malgré l'analyse de la VAR. Le Daily Mail indique ce mardi que les Reds ont réclamé l'enregistrement de la conversation entre les assistants vidéo et Simon Hooper, l'arbitre central, afin de l'étudier. Requête acceptée par le PGMOL (Professional Game Match Officials Board), l'organisme qui régit l'arbitrage en Angleterre. Une fois l'audio examiné, Liverpool étudiera les options à sa disposition pour se faire justice. Le PGMOL, sous la responsabilité de l'ex-arbitre international Howard Webb, devrait publier l'extrait, dès lors que celui-ci aurait été entièrement analysé par les Reds. En plus d'un but refusé à tort, Liverpool avait terminé ce match à neuf suite aux expulsions logiques de Curtis Jones et Diogo Jota. Joël Matip avait malencontreusement marqué contre son camp en fin de match, offrant une victoire précieuse aux Spurs.

JUVENTUS HØJBJERG POUR REMPLACER POGBA ?

Testé positif à la testostérone lors d'un contrôle antidopage et suspendu à titre provisoire, Paul Pogba (30 ans, 2 apparitions en Serie A cette saison) aura le résultat de ses contre-analyses ce jeudi. Si le test positif est confirmé, le milieu de terrain français risque jusqu'à quatre ans de suspension et la Juventus Turin pourrait décider de rompre son contrat. Selon La Gazzetta dello Sport, le club italien a déjà ciblé le potentiel remplaçant du Tricolore : il s'agit de Pierre-Emile Højbjerg (28 ans, 6 apparitions en Premier League cette saison). L'international danois n'est plus un titulaire indiscutable à Tottenham (1 titularisation) et pourrait être tenté par un départ cet hiver.

REAL ANCELOTTI S'EXPLIQUE POUR MODRIC

Laissé sur le banc lors des deux dernières rencontres, le milieu Luka Modric (38 ans, 6 apparitions en Liga cette saison) a perdu sa place de titulaire au Real Madrid. Son nouveau statut fait beaucoup parler en Espagne, d'où l'explication de l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti. "C'est surprenant que Modric n'ait plus le même statut qu'auparavant, a reconnu l'Italien. Il a joué le premier match de Ligue des Champions (1-0 contre l'Union Berlin) et le derby (défaite 3-1 face à l'Atletico Madrid). Il n'a pas joué les deux derniers matchs simplement parce que la concurrence est très rude au milieu de terrain." "Parfois, il arrive qu'un joueur reste sur le banc. Nous n'avons aucun problème avec lui et il n'a aucun problème avec nous. J'ai un grand respect pour lui en tant que joueur et en tant que personne. Mais je dois parfois prendre des décisions très difficiles pour tous, et pour moi aussi", a regretté le coach merengue.

MAN UTD SANCHO VERS UN DÉPART CET HIVER

En froid avec son entraîneur Erik ten Hag, l'ailier Jadon Sancho (23 ans, 3 apparitions en Premier League cette saison) ne devrait pas terminer la saison à Manchester United. Selon les informations de Sky Sport Allemagne, la tendance est à un départ de l'international anglais en prêt cet hiver. Pour retourner au Borussia Dortmund? Un retour de Sancho dans son ancien club, où il a inscrit 50 buts et délivré 64 passes décisives en 137 matchs avant son départ en 2021 pour MU, n'est pas à écarter. L'entraîneur du BVB, Edin Terzic, échange d'ailleurs régulièrement avec le joueur. Cependant, le média est pessimiste et affirme que ce mouvement est, à l'heure actuelle, "très peu probable".

AL-NASSR PREMIER BUT POUR CR7 EN LDC ASIATIQUE

Meilleur buteur de l'histoire de la Ligue des Champions en Europe (147 buts), l'attaquant Cristiano Ronaldo (38 ans) a ouvert son compte en Ligue des champions asiatique lundi soir. Pour son deuxième match dans la compétition, la star d'Al-Nassr a égalisé contre l'Istiqol Douchanbé. Anderson Talisca a ensuite inscrit un doublé pour mener les Saoudiens vers la victoire (3-1).

BARCELONE UN ANCIEN JOUEUR AVOUÉ SUPPORTER LE REAL

Tout juste retraité, Kevin-Prince Boateng (36 ans) risque de se mettre les supporters du FC Barcelone à dos. Passé par le club catalan en 2019, le temps d'un prêt (4 matchs), l'attaquant ghanéen a avoué être un supporter... du Real Madrid, le grand rival. "Les supporters du Barça vont me détester, mais j'étais un fan du Real Madrid. On m'a demandé lors d'une conférence de presse quel était mon club préféré et j'ai répondu Barcelone", s'est amusé Boateng, invité du podcast de Rio Ferdinand. Obligé de mentir sur ses préférences footballistiques, le demi-frère de l'Allemand Jérôme Boateng a également pipoté sur le fameux débat du "GOAT" ("Greatest Of All Time", c'est-à-dire le plus grand de tous les temps). "Quand on m'a demandé qui était le meilleur joueur du monde ? J'ai dit Messi. C'est l'un de mes gros mensonges, car je dis généralement la vérité. Mais je ne pouvais pas la dire parce que c'était la seule façon de porter le maillot de Barcelone", a-t-il insisté. Kevin-Prince Boateng a choisi de raccrocher les crampons en fin de saison dernière, après la relégation du Hertha Berlin en 2. Bundesliga.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant Mourad Cherbal

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE **Tebboune reçoit le Secrétaire Général de l'UGTA**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi à Alger, le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Taktjout.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Mohamed Ennadir Larbaoui.



SONATRACH **Le Président de la République met fin aux fonctions de M. Hakkar à la tête de la Sonatrach, M. Hachichi nouveau PDG**



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions de M. Toufik Hakkar à la tête du groupe national des hydrocarbures,

Sonatrach, et nommé M. Rachid Hachichi comme nouveau PDG du groupe, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines.

DIPLOMATIE **M. Attaf reçoit le DG de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu lundi le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), Fernando Arias, qui effectue une visite en Algérie. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée Ahmed Attaf, M. Arias a indiqué que l'Algérie était un pays "actif" dans le domaine du désarmement. "Nous avons tra-

vaillé pendant 26 ans pour la destruction de toutes les armes chimiques déclarées dans le monde (et) terminer cette grande tâche cette année. 70.000 tonnes des plus dangereux poisons dans le monde ont été détruits sous la supervision de l'organisation, grâce au soutien des 193 Etats membres, dont l'Algérie qui est un pays actif et positif dans le domaine du désarmement", a-t-il souligné. Le patron de l'OIAC a également indiqué

avoir eu l'opportunité de discuter avec M. Attaf de façon "très ouverte et très amicale". A ce titre, il a fait état d'une convergence des points de vue concernant le besoin "de travailler ensemble pour garantir la paix et la sécurité dans le monde". Enfin, Fernando Arias a dit espérer que l'Algérie continuera à avoir un rôle positif au sein de l'OIAC "pour affronter les grands défis auxquels nous devons faire face".

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ **Les augmentations entrent en vigueur à partir d'octobre en cours au profit de plus d'un million de bénéficiaires**

Les augmentations de l'allocation de solidarité décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de plus de 1.200.000 bénéficiaires, sont entrées en vigueur à partir du mois d'octobre en cours, portant ainsi sa valeur à 7.000 DA pour les différentes catégories bénéficiaires de ce dispositif et à 12.000 DA pour les personnes aux besoins spécifiques ayant un handicap à 100%. Ces allocations dont la dernière valorisation remontait à l'année 2008, toucheront les différentes catégories défavorisées sans revenu et incapables de travailler, à l'instar des personnes âgées, les handicapés, les femmes divorcées ou veuves, ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques ou invalidantes. Les bénéficiaires ont perçu cette allocation avec sa nouvelle revalorisation à effet rétroactif à partir du mois de mai dernier. Ce dispositif vise à réaliser l'intégration sociale en allouant une subvention directe sous forme d'allocation mensuelle, et à garantir la couverture et la protection sociale aux béné-

ficiaires et à ux ayants-droit, qui leur permettent de bénéficier de la carte Chifa et des avantages liés aux soins médicaux, aux appareils, aux équipements et à l'assistance technique dans ce domaine.

La décision de valorisation de l'allocation de solidarité s'ajoute aux nombreuses décisions prises dernièrement par le président de la République afin de soutenir les catégories vulnérables, à l'intensification des efforts du Gouvernement pour soutenir les femmes au foyer à s'engager dans la production nationale en créant de micro-entreprises leur permettant de réaliser leur indépendance financière. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait décidé lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée en avril dernier, de porter l'allocation de solidarité à 12.000 DA pour ceux qui percevaient 10.000 DA et à 7.000 DA pour ceux qui percevaient 3.000 DA, réitérant son engagement à poursuivre la stratégie d'amélioration du niveau de vie des citoyens.

JUSTICE **10 ans de prison ferme contre Abdelhamid Temmar dans une affaire de corruption**

Le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé mardi une peine, par contumace, de dix (10) ans de prison ferme contre l'ancien ministre des Participations et de la Promotion des Investissements, Abdelhamid Temmar, pour des faits liés à la corruption, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis contre lui. L'ancien ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes

entreprises et de la Promotion des Investissements, Mohamed Benmeradi, a été condamné, dans la même affaire, à une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de dinars. Quatre autres accusés, poursuivis dans la même affaire, dont deux ressortissants belges ont écopé de peines allant de quatre (4) ans de prison ferme et la relaxe. Les accusés ont été reconnus coupables d'abus de pouvoir et de

dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages, trafic d'influence et conclusion de marchés en violation des lois et des réglementations en vigueur. L'affaire porte, selon l'arrêt de renvoi, sur des dépassements et des violations commis au niveau l'établissement public de construction industrielle et de génie civil au profit d'une société belge "ATE".

APS

CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES DE LA RÉGION AFRICAINE **Le Général d'Armée Chanegriha préside l'ouverture de la Journée VIP de l'exercice Chemex-Afrique**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, mardi Alger, l'ouverture de la Journée VIP de l'exercice "Chemex-Afrique", destiné aux Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de la région Afrique. Sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, la Journée VIP de l'exercice Chemex-Afrique destiné aux Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de la région Afrique, a été organisée au Palais des expositions des Pins Maritimes, en collaboration avec l'Organisation d'interdiction des Armes chimiques.

Le Général d'Armée Chanegriha a présidé la cérémonie d'ouverture de cet événement en présence du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, l'ambassadeur Fernando Arias Gonzalez, Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'ambassadeur Odette Melono, Directrice générale-adjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, des ministres, des chefs des délégations diplomatiques accréditées en Algérie des pays participants à cette manifestation, ainsi que des représentants de haut rang relevant d'Organismes africains. A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, en exprimant ses "vifs remerciements" à l'Organisation d'interdiction des armes chimiques d'avoir choisi l'Algérie pour organiser cette manifestation internationale.

Dans ce cadre, le chef d'Etat-Major de l'ANP a souligné que "l'Algérie est convaincue de la nécessité de renforcer la sécurité et la paix internationales, à travers l'interdiction des armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, qui constituent une réelle menace pour l'homme et l'avenir de l'humanité". "L'Algérie est honorée d'abriter cette importante manifestation et a une grande estime envers l'initiative commune, engagée entre notre autorité nationale et le secrétariat technique de l'Organisation, visant à renforcer et développer les compétences techniques, en matière de prévention et d'interdiction des armes chimiques des Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, de la région Afrique", a-t-il affirmé.

Il a ajouté que "l'Algérie réitére sa ferme conviction quant à la nécessité de consolider la sécurité et la paix internationales, à travers l'interdiction des armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, qui constituent une sérieuse menace pour l'homme et l'avenir même de l'humanité".

"Cette Convention reste le seul outil non-discriminatoire ayant été négociée sur le plan multilatéral et qui peut être mise en œuvre pour détruire les stocks d'armes chimiques existants, et empêcher de développer et de produire de nouveaux types, susceptibles d'exacerber cette problématique et ses risques sur l'humanité", a relevé M. Chanegriha, ajoutant que "la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de manière quasi-globale en Afrique, est une preuve des engagements de ses pays pour ne pas détenir ou développer de telles armes". Le Général d'Armée a exprimé, par la même occasion, "son souhait de voir l'Organisation et les autres partenaires, dans ce domaine, accorder un intérêt particulier au programme Afrique de l'Organisation, en veillant à la pérennité et en prenant en considération la réalité régionale et les besoins propres de notre continent".

"Il y a aussi une nécessité pour le renforcement du contrôle aux frontières du mouvement des produits chimiques à double usage. L'amélioration des conditions fixant ces activités permettra d'affronter les défis sécuritaires inhérents à la probabilité d'une mauvaise utilisation des produits chimiques par les groupes terroristes", a-t-il dit. "Tenant compte de ces considérations, nous espérons que l'Organisation et les autres partenaires, dans ce domaine, accorderont un intérêt particulier au programme Afrique de l'Organisation, en veillant à sa pérennité, et en prenant en considération la réalité régionale et les besoins propres de notre continent", a-t-il affirmé.

De son côté, le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, Fernando Arias Gonzalez, a mis en avant les moyens humains et matériels consacrés par l'Algérie pour la réussite de cet événement international qui a vu la participation des stagiaires de différentes nationalités des résidents et des observateurs internationaux. Pour sa part, la porte-parole de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, Mme Elisabeth Waechter, a également salué la contribution de l'Algérie aux efforts communs visant la destruction des armes chimiques, soulignant que l'Algérie, Etat-partie dans la convention d'interdiction des armes chimiques, est un important partenaire de l'Organisation compte tenu de son soutien pour l'exécution de l'exercice Chemex-Afrique, qu'elle qualifie d'important. Il convient de mentionner que le programme de la Journée VIP a enregistré l'exécution d'un exercice de simulation d'une attaque terroriste chimique, par des stagiaires de pays africains, dont l'Algérie, suivi de l'inauguration d'une exposition pour les professionnels des domaines chimique, biologique, radiologique, nucléaire et des explosifs, ainsi que les sociétés et organismes spécialisés, concernés par la Convention. A cette occasion, un timbre-poste commémoratif de la manifestation Chemex-Afrique a été émis, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki.